Le MRP vous parle !

Nouvelle série n° 113
Juin 2007
ISSN 0753-8707
Prix du n° : 5 euros

BULLETIN D'INFORMATION ET D'ETUDE DANS LES DOMAINES POLITIQUE ET SOCIAL
EDITE PAR L'AMICALE DU MRP – 133 bis RUE DE L'UNIVERSITE 75007 PARIS
Téléphone : 01 47 05 84 51

Le MRP vous parle !
Publication trimestrielle
Commission paritaire CP 1108G85106

JUIN 2007
n° 113
Tiré à 420 exemplaires

SOMMAIRE

	Pages
EDITORIAL. La longue marche de la démocratie française par Jean-Marie Daillet	3
A LA RECHERCHE DU TEMPS PRESENT. De l'émotion des personnages politiques et des journalistes au silence des oubliés. Un nouveau cumul : aller à la soupe et servir la soupe.	5 et 6
DANS NOTRE HISTOIRE. 1950 : les dirigeants du MRP laissent partir trois grands acteurs de son engagement dans le peuple, l'abbé Pierre, le docteur Paul Boulet et le marquis Charles d'Aragon ; ils le font par solidarité avec Georges Bidault, alors chef du Gouvernement, sans l'accord du Groupe MRP. C'est une faute politique historique car la blessure ne guérira pas.	7 à 13
DANS L'ACTUALITE, AU HASARD. A propos du MRP et de Mendès-France, un bonnet d'âne sur la tête d'un professeur agrégé d'histoire.	4
PETIT JOURNAL DE NOTRE COLLECTE En six mois nous avons reçu 73 dons pour 2891 euros.	2
DISPARITIONS. René Rémond.	23 et 24
IL Y A 51 ANS, HISTOIRE SECRETE DES DEPUTES MRP. Du 3 août au 25 octobre 1956. Le MRP soutient Guy Mollet sans avoir de ministres dans son gouvernement. A la SFIO, un clan hostile à Guy Mollet imagine une relance de la guerre scolaire en pleine crise internationale ouverte par la nationalisation du Canal de Suez. Le Parti radical donne un nouvel exemple de souplesse : il se coupe en deux camps hostiles mais il garde avec soin ses douze ministres. Pourquoi ? Comment ? Pour aller où ? La patience risquée du MRP lui vaudra un succès historique : permettre au Gouvernement Guy Mollet de signer à Rome en mars 1957 le Traité de Rome créant la Communauté Economique Européenne.	14 à 22

PETIT JOURNAL DE NOTRE COLLECTE

Du début du mois de mars à la mi-mai 2007, nous avons reçu 14 dons d'abonnés, dont voici la liste

	Euros
• Bossy Gilles à Paris	30
• Chefdeville Hervé à Boulogne (92)	5
• Denis Raymond à Pantin (93)	15
• Dubois Jacques à Boulogne (92)	15
• Dubourg Guillaume Max à Clermont-le-Fort (31)	15
• Garguilo Georges à Sète (34)	20
• Gimenez Bernard à Anglet (64)	5
• Hagen Paul à Paris	15
• Jung Louis à Harskirchen (67)	65
• Lassagne Germaine au Plessis-Trévise (94)	100
• Potus Louis à Voiron (38)	35
• Quenu Louis à Paris	15
• Saumon Louis à Limoges (87)	5
• Seve-Mont Claude à Noiretable (42)	215
TOTAL	555

Après la forte participation durant l'automne et l'hiver – période qui correspond au renouvellement des abonnements-, la liste des dons est plus courte. C'était prévu. En revanche, la générosité des donateurs reste forte.

Depuis novembre 2006, en six mois, nous avons reçu 73 dons qui nous ont apporté 2891 euros (18.964 francs). Merci à tous !

ACTUALITE ELECTORALE

- **10 juin : 27,48% des électeurs expriment leur préférence pour les candidats de la majorité présidentielle.**
- **17 juin : les élus de la majorité présidentielle obtiennent 59,44% des sièges à l'Assemblée Nationale.**
- **Le 10 juin et le 17 juin, 40% des électeurs ne vont pas voter.**

EDITORIAL

La longue marche de la démocratie française

La démocratie française vient de faire quelque progrès, puisque les électeurs se sont exprimés à 85% lors de l'élection présidentielle. Cette participation exceptionnelle a été admirée non seulement en Europe, mais outre-mer, et surtout aux Etats-Unis, cette grande démocratie où le mode de scrutin, à géométrie variable, ne garantit ni le secret du vote individuel, ni la qualité du comptage des voix, ni -encore moins- la qualité d'un recomptage éventuel. En d'autres termes, si la sincérité, la bonne foi démocratique, des électeurs américains ne sauraient être mises en doute, le moins que l'on puisse dire est que la démocratie américaine est une démocratie de bonnes intentions, malheureusement défectueuse du point de vue technique. La sécurité des résultats est autrement solide en France, grâce à l'urne transparente et à la petite enveloppe bleue dans laquelle chacun peut s'exprimer en secret. La mécanisation du scrutin doit être rejetée par les risques évidents de contestation des résultats qu'entraîne une machine défaillante ... ou délibérément truquée.

En d'autres termes, le président Sarkozy a été bel et bien élu avec une majorité non seulement largement suffisante en pourcentage mais techniquement incontestable, ce qui n'est aucunement le cas des deux élections successives du président George W. Bush.

Pour autant, la démocratie française est-elle exemplaire ? C'est à juste titre que le mode de scrutin est critiqué par toutes les familles politiques ou presque, dans la mesure où le suffrage universel ne permet pas encore à tous les grands courants de la pensée nationale d'être représentés à l'Assemblée nationale.

En effet, la logique du système actuel pourrait aboutir, au soir du 17 juin, à une vague de députés UMP disposant de la majorité absolue à l'Assemblée nationale.

Que si l'on nous objecte que cela est normal selon le système majoritaire mis en place par la Vème République, il n'en est pas moins vrai que le succès d'une écrasante majorité « bleu foncé » comporte le risque d'un déséquilibre fâcheux entre l'exécutif et le législatif : le législatif n'a -t-il pas été, trop souvent, incapable de contester, voire d'amender, les projets gouvernementaux ? La cohabitation elle-même entre un président de gauche ou de droite intransigeant, et une majorité parlementaire d'opposition systématique n'a-t-elle pas paralysé les réformes et gêné, devant l'opinion publique internationale, la diplomatie française et affaibli notre action au sein de l'Union Européenne?

Pour être l'une des grandes démocraties, et des plus respectables, la démocratie française n'est pas encore ce qu'elle devrait être : le partage permanent de la responsabilité de gérer les affaires de la France entre l'exécutif et le législatif. Un président de la République aussi réformateur que se déclare Nicolas Sarkozy devrait y réfléchir : la brillante campagne de François Bayrou a sans aucun doute intéressé les Français et contribué à la mobilisation de l'électorat. Que l'on soit ou non d'accord avec ses choix, comment ne pas reconnaître qu'il a eu raison d'essayer de rendre au Parlement sa raison d'être : le contrôle de l'exécutif, l'initiative de l'ordre du jour, la libre expression de toutes les familles d'un pays plus que jamais composite ?

L'intérêt national, l'intérêt européen, c'est le respect des citoyens, l'écoute des doléances, l'attention à la parole et aux conditions de vie de la population. Ce n'est certes pas le pouvoir absolu d'une majorité de « godillots ».

La démocratie, en France, est de nouveau en marche. Une longue marche.

Jean-Marie Daillet
Président de l'Amicale du MRP
ce 5 juin 2007

QUAND LA PASSION VOUS MONTE DU COEUR AUX MENINGES
Lu dans « Le Monde » durant la campagne présidentielle

Bayrou réécrit l'histoire

Ancêtre des centristes, le MRP n'a jamais soutenu Mendès France. Bien au contraire

François Bayrou, héritier du MRP (Mouvement républicain populaire), lui-même ancêtre du CD (Centre démocrate) de Jean Lecanuet, son premier patron politique, devrait moins torturer l'histoire politique de la France, surtout lorsqu'il se réfère à Pierre Mendès France.

Ce dernier est choisi une première fois par le président René Coty pour former un gouvernement. Le débat d'investiture s'ouvre le 3 juin 1953 à la Chambre des députés. Mendès a d'ailleurs déposé un verre de lait sur son pupitre. Immédiatement, une campagne s'engage contre lui sur le thème « Mendès le bradeur » (d'empire), « Mendès le crypto-communiste ». A la pointe de ce combat, on trouve le MRP, à l'exception notable de Robert Buron, député de Mayenne. Mendès France n'obtiendra pas l'investiture.

La crise s'accentuant avec la guerre d'Indochine, le président de la République revient vers Mendès France et lui confie la présidence du conseil, le 13 juin 1954. Le débat d'investiture commencera cinq jours plus tard : ce sera son 18 Juin à lui ! Cette fois, il sera investi par 419 voix contre 47 et 147 abstentions. Parmi ses adversaires les plus acharnés, on comptera toujours le MRP, à l'exception de

Bernard Poignant

Député européen (PS)

Robert Buron et d'André Monteil, député de Quimper ! Au premier, Mendès France confiera le ministère de la France d'outre-mer, au second celui de la marine. Le MRP les sanctionnera en les excluant du groupe parlementaire (sous la IV^e^ République, les ministres ont le droit de vote à la Chambre).

Pierre Mendès France et son gouvernement seront renversés le 4 février 1955. 273 députés lui conserveront leur confiance ; 319 la lui refuseront ; il y aura 22 abstentions. Le MRP sera là encore à la pointe du combat anti-Mendès. Il ajoutera cette fois une raison supplémentaire : Pierre Mendès France ne s'est pas engagé dans la Communauté européenne de défense que la Chambre des députés refusera de ratifier le 30 août 1954.

M. Bayrou ferait bien de relire ces pages de notre histoire. Elles augurent mal de ce qu'il propose. Qu'il n'oublie pas non plus ce que dit alors Mauriac du MRP... Il dénonçait ce parti des *« pieux renards »* qui a étranglé *« Mendès France entre deux portes »*. ■

Pierre Mendès France et le MRP

Contrairement à ce qu'écrit Bernard Poignant, en juin 1953, le Mouvement républicain populaire (MRP) a choisi de voter l'investiture de Pierre Mendès France (les pages débats du *Monde* du 28 mars). Le 3 juin, le groupe MRP s'était réuni en privé et avait décidé de soutenir PMF par 35 voix contre 21. A la séance de la Chambre, le 4 juin, 52 députés MRP ont voté l'investiture, 29 se sont abstenus, 3 étaient absents et un seul, André-François Mercier, député des Deux-Sèvres, a voté contre. Ce jour-là, Pierre Mendès France a obtenu 301 voix ; pour devenir président du conseil il lui en fallait 314.

Jacques Parini
Meudon
(Hauts-de-Seine)

DANS L'ACTUALITE
AU HASARD

(Elle a été très riche, l'actualité politique du printemps ; on y trouve beaucoup de perles).

Bernard Poignant, député européen, membre du PS, ancien maire de Quimper, n'a pas supporté que François Bayrou, au cours de sa campagne présidentielle, fît référence à Pierre Mendès-France.

Frappé par une vive douleur morale et sûr, trop sûr, de sa culture historique, cet agrégé d'histoire, professeur à l'Université de Bretagne occidentale, a réussi (bravo !) à faire publier sous sa signature dans **Le Monde** (27 mars) un billet d'humeur qui l'a peut-être délivré de sa bile mais qu'il doit regretter depuis, tout comme la rédaction du Monde d'ailleurs, qui, elle, aurait dû vérifier l'exactitude de ses dires.

Nous sommes intervenus le soir même auprès du Courrier des lecteurs du Monde, par fax. Le lendemain, le responsable de ce service nous a appelés par téléphone après avoir consulté les archives de son journal. Il nous a remerciés et nous annoncé qu'il publierait notre mise au point. Ce qu'il a fait dans **Le Monde** du 10 avril 2007, en page 14.

Leçon : pour bien connaître le MRP, ses origines, ses succès, ses échecs, sa disparition, pour savoir qui sont ses héritiers - s'il en a -, quarante deux ans après, il est utile de s'adresser à l'Amicale du MRP - où il n'y aura bientôt plus personne -, ou au Centre d'histoire des sciences politiques (anciennement Fondation des Sciences politiques) au 56 rue Jacob 75006, où Madame Dominique Parcollet, du Service des archives, collectionne les numéros de notre bulletin et les offre à la lecture de ses visiteurs.

*Notre interlocuteur du **Monde** s'est montré très attentif à la lecture que nous lui avons faite du début de l'intervention de P.H. Teitgen, président national du Mouvement, à la réunion du Groupe du 4 juin 1953 consacrée au scrutin d'investiture de Mendès, prévu dans la soirée : « Je suis inquiet mais je dirai ce que je crois être la vérité, en conscience. J'admire Mendès-France. Je serais heureux d'un changement d'orientation qui nous permettrait de sortir de l'ornière où nous sommes depuis deux ans (élections législatives de juin 1951). Si nous repoussons cette chance, y en aura-t-il une autre ? Cependant, je crois que Mendès propose aussi un changement de politique extérieure ... »*

*(Extrait du Bulletin « **Le MRP vous parle !** » n° 97, pages 17).*

DANS LA PRESSE

Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu !

Dans les jours qui ont suivi le succès électoral de Nicolas Sarkozy, les journaux catholiques engagés dans la politique n'ont-ils pas été tentés d'agrandir quelque peu le domaine de César dans leurs commentaires ? Emportés par le roulis de l'émotion, peut-être.

Dans **La Vie** du 10 mai, Jean-Pierre Denis, directeur de la rédaction, semble situer la morale où d'autres voient de la banale tactique électorale ; il estime que « l'intuition de Nicolas Sarkozy est tout entière résumée par ses phrases chocs contre l'esprit soixante-huitard ». Et, dans **La Croix** du 8 mai, François Ernenwein, rédacteur en chef, voit Sarkozy « porté par l'élan d'une campagne dynamique pour combattre les pesanteurs annoncées » sans préciser de quelles pesanteurs il s'agit dans son esprit.

A l'intérieur des mêmes journaux, il est vrai, on trouve des échos différents, pour ne pas dire inverses. Ainsi, Dominique Quinio, directrice de **La Croix**, écrit-elle dans le numéro du 7 mai que Sarkozy « doit tenir compte des 17 millions de Français qui, eux aussi, ont cru au changement possible en votant pour Ségolène Royal » et qu'il « lui faudra entendre le message de cette France-là », enfin qu'il « ne faudra pas pour autant oublier l'aspiration des électeurs du premier tour qui ont espéré une troisième voie ». Ainsi, également, Bruno Frappat, président du Directoire de **La Croix**, dans le numéro du 12 mai, redonne-t-il au grand quotidien catholique sa sensibilité et son indépendance habituelles avec cet avertissement au nouveau César : « Le réseau du nouveau président serait-il la France entière ou limité aux « amis » qu'on lui sait, qu'on lui voit et dont le Fouquet's est la cantine (cuisine excellente au demeurant) ? Au risque de heurter une partie des lecteurs de cette page, avouons que nous avons ressenti ces premières heures comme la prise de possession d'un domaine par son nouveau propriétaire ».

Dans cette perspective de la Résistance – choisie explicitement au moins par un dirigeant politique, un certain François Bayrou -, on trouve, bien sûr, **L'Itinérant**, journal catholique de la rue. Rodolphe Clauteaux, directeur littéraire de cet hebdomadaire, adresse, à sa façon, des « hommages respectueux au nouveau chef de l'Etat » dans le numéro 650 (du 7 au 13 mai) : « Ne nous brusquez donc pas, écoutez-nous. Sachez que, finalement, même si nous sommes bien habillés, bien nourris, habitons dans un beau quartier, nous savons que la France est la maison des Petits et des Humbles du monde. Nous savons que notre vocation, au-delà des désirs immédiats de quelques gros, de quelques gras, a commencé son chemin au pied d'une certaine Montagne y écoutant un certain Sermon... »

Avant cette pieuse conclusion, Rodolphe Clauteaux apostrophe lui aussi le vainqueur, comme le fait Bruno Frappat : « Alors, il faudra que vous fassiez avec ... nous.

« Vous souvenant que nous sommes un vieux peuple. Nos rois ont eu une légitimité si ancienne qu'elle ne peut se comparer, peut-être, qu'à celle des empereurs du Pays du Soleil Levant. Et le sang, les larmes, la sueur qui ont coulé à flot durant les années torrides de la Révolution de 89, lors de celles de 1830 et de 1848, au cours des longs mois de la Commune martyrisée, la fidélité à une certaine idée de la France des Poilus de 14 et des Résistants des Années Noires, ont marqué nos nerfs, forgé notre âme héréditaire, à jamais. Sans oublier la grand fête de la Liberté, que furent les jours de Mai 68... »

A LA RECHERCHE DU TEMPS PRESENT

Dans l'attente de ce qui va suivre l'élection présidentielle

par Jacques Parini

LES OUBLIS ET LES OUBLIES

Tous les problèmes qui pèsent sur les Français ont fait l'objet de très nombreux débats, grands ou petits, au cours de cette très longue campagne présidentielle, dit-on. Oui, sauf ceux qui ont été oubliés. Des exemples ? Il y a surabondance.

■ **L'arnaque des consommateurs.** La concurrence entre les distributeurs fait disparaître les petits ; alors les gros, moins nombreux, s'entendent pour se partager les marchés et s'y conduire en maîtres. Le consommateur ne trouve plus ce qu'il recherche mais seulement ce qu'on daigne lui offrir. C'est la démonstration que font désormais toutes les associations de défense des consommateurs, notamment « l'Union Fédérale des Consommateurs » et son journal « Que choisir ? »

Le consommateur, résigné, achète, quand il en a les moyens, ce qui lui est nécessaire et même « ce dont les gens n'ont pas besoin », comme le chante Véronique Pestel, parce qu'il est devenu dépendant de la publicité ... qu'il paye elle aussi. Avec la même présentation, le même emballage, le distributeur lui propose de mois en mois des produits inférieurs en qualité mais supérieurs en prix à ceux qu'il choisissait auparavant et le consommateur ne s'en aperçoit que tardivement. De toute façon le produit « d'avant » n'existe plus. A tout moment, arrive du nouveau, c'est-à-dire du moins bon plus cher.

Et que dire du gaz et de l'électricité ? A partir du 1er juillet, les particuliers pourront quitter GDF et EDF et choisir librement un autre fournisseur. Résultat prévisible (voir « Que choisir ? » n° 449-juin- 2007) : après la guéguerre des tarifs, un accord général pour les augmenter fortement et impunément puisque les nouveaux abonnés ayant choisi l'arnaque croyant choisir la liberté n'auront pas le droit de revenir à GDF et à EDF pour conserver un tarif règlementé par l'Etat. Autrefois, les titis parisiens, quand ils sentaient venir l'arnaque, s'écriaient en se mettant le doigt sur le front : « Ici, c'est pas écrit couillon ! » Aujourd'hui, les titis parisiens sont plus rares mais les couillons sont plus nombreux.

A l'échelon de nos grandes universités, certains professeurs d'économie dénoncent cette forme d'exploitation de l'individu qui, sous l'apparence du libéralisme et du libre choix, n'est qu'une forme moderne du totalitarisme.

■ **Travailler plus pour gagner plus ? Ils sont près d'un million à le réclamer mais on le leur refuse !**

Oui, ils sont en France un million, peut-être plus, les travailleurs et les travailleuses qui sont réduits à accepter, faute de mieux, un contrat de travail à temps partiel ; or c'est la voie qui, en plus de celle du chômage, fait descendre l'individu de la précarité à la misère.

Durant la campagne présidentielle, on a senti venir un consensus pour un assouplissement de la règle des 35 heures, afin de permettre aux salariés de travailler quelques heures de plus par semaine pour gagner plus s'ils le souhaitent. Pourquoi pas, puisque le patronat ne paraît pas disposé à débloquer les salaires ? Mais alors pourquoi oublier – comme l'ont fait tous les candidats -, les salariés qui travaillent à mi-temps (ou même moins) et qui recherchent en vain depuis des années un travail à plein temps ? Ces oubliés sont nombreux dans le secteur public comme dans le secteur privé. Et comme ils font peu de bruit !

■ **La soif de pouvoir et de richesse, source d'injustice et de violence.**

Le 1er avril dernier, à la messe des Rameaux, un jeune prêtre d'origine polonaise, curé d'une paroisse de la banlieue

parisienne ouest où les riches sont majoritaires, prononçait une homélie révolutionnaire inspirée de l'Evangile, texte lui-même révolutionnaire par excellence.

Véritablement, Jésus a été crucifié, disait-il. C'est une histoire impossible à inventer. La croix, dans l'antiquité, était vraiment ce qu'il y avait de plus terrible, de plus inhumain, de plus déshonorant, de plus cruel... Voilà ce que Jésus a subi.

La première réflexion que je voudrais vous faire est celle-ci : « Comment est-il possible que des hommes se traitent ainsi ? »

Cette question, je la pose consciemment au présent. Car malheureusement elle ne fait pas partie du passé ; Elle est toujours atrocement actuelle. Certes, il n'y a plus de croix dressées dans le monde, au moins dans le nôtre, le monde occidental, à la manière dont a crucifié Jésus, mais il y a des croix modernes beaucoup plus sophistiquées dont on ne voit pas la forme mais qui sont synonymes d'une atroce violence que les hommes s'infligent mutuellement et cela indépendamment du milieu, de la religion et de la culture. Et, bien sûr, je ne pense pas ici aujourd'hui uniquement à cette violence la plus primitive, la plus brute, je dirais violence gratuite qui explose un peu partout. Celle-ci est souvent non réfléchie, certes toujours bête, stupide, souvent atroce en conséquences, mais non calculée.

En revanche, il y a encore une autre violence qui agit dans le monde, dans notre monde, et qu'on pourrait appeler violence masquée, préméditée, calculée, déguisée. Celle-ci est vraiment l'instrument du Satan, elle est son bouclier, elle est son arme la plus redoutable. Personne n'est à l'abri d'une telle violence car tout le monde peut succomber un jour ou l'autre sous son charme, même les plus honorables des hommes : jalousie, intrigues, soif de pouvoir et de richesse, désir de rendre l'autre dépendant de ses propres caprices, de l'instrumentaliser, de l'exploiter. C'est vieux comme le monde. Oui, une telle violence continue à crucifier les hommes, elle continue à les clouer, à les asphyxier, à les livrer à la dérision publique.

Comment cela est-il possible ? Comment est-ce que cela n'entraîne pas la révolte chez ceux qui en sont les témoins ? Ce n'est pas facile de répondre à cela. Nous pressentons bien que souvent c'est une suite de complicités, de lâchetés, de compromissions, de désintérêts ou mieux encore une suite d'intérêts...

■ Le martyre du peuple palestinien

Autrefois, la France protégeait les Lieux Saints et les chrétiens qui vivaient en Palestine.

Aujourd'hui, elle se tait sur ce qui se passe dans ce pays ravagé par la guerre. Dans son discours-programme, très long, prononcé le 16 mai lors de sa prise de fonction à l'Elysée, le nouveau président de la République n'en a pas dit un mot.

Durant la campagne présidentielle, seuls les candidats que l'on dit d'extrême –gauche (peut-être parce qu'ils sont à la gauche de ceux qui ne le sont plus guère) et le centriste François Bayrou ont réclamé la levée de l'embargo, qui aggrave jusqu'à l'intolérable la souffrance et la misère du peuple palestinien. Cet embargo que l'Union Européenne, docile à l'esprit tordu du président des Etats-Unis, applique à ce peuple martyrisé. Dire qu'il s'agit de le punir pour avoir continué le combat qu'il mène pour sa libération et son indépendance ; pour avoir demandé aux Nations Unies de faire respecter par le gouvernement israélien la résolution, (qu'elles renouvellent périodiquement en vain depuis quarante ans) relative à l'évacuation de ses troupes d'occupation ; pour avoir donné la majorité, dans des élections libres, au Hamas plutôt qu'au Fatah, son rival, n'est-ce pas un cas très grave, Docteur ? Michel Sabbah, patriarche latin de Jérusalem, un prélat formé dans la culture française, qui vit sur place, ne cesse de dire que cette évacuation suffirait à faire cesser les attentats. Imagine-t-on l'Union Européenne vouloir sanctionner la France pour avoir, le 6 mai, préféré Sarkozy à Royal ?

Au fait, sait-on vraiment ce qu'en pensent les dirigeants catholiques français ? Jugent-ils le sujet aussi tabou que leurs dirigeants politiques ?

De toute façon, les uns et les autres se sentiraient vite mauvaise mine s'ils assistaient aux spectacles qui sont donnés actuellement en Ile-de-France et en province dans les « petits lieux » culturels (interdits d'exister dans les grands médias people), où règnent le talent, la clarté et la liberté. Là on y parle de la Palestine et on y chante son peuple. Et l'on y fait un accueil chaleureux à Michel Bühler, chanteur suisse et libertaire, auteur « paroles et musique » d'un poème : « En Palestine ».

1 A côté de son âne, sur un sentier de terre
Un très vieil homme marche, pieds nus dans ses sandales
Et c'est en Palestine et ça n'est pas hier
Non : ce matin même dans les collines pâles

Regarde bien, dit-il, cette route qui passe
A deux pas large et lisse, et s'en va où je vais
Elle n'est pas pour moi, ni pour ceux de ma race
A des chemins d'exil nous sommes condamnés

A des chemins pierreux par la loi des soldats
Qui font une prison de mon pauvre pays
Qui bâtissent des murs et ne me laissent pas
Aller jusqu'à mon champ, tirer l'eau de mon puits

2. Regarde bien dit-il, dans l'or de la vallée
Le père de mon père, et son père avant lui
Patients pareillement élevaient l'olivier
J'ai fait ce qu'ils faisaient, mon fils m'aurait suivi

Mais bardés de fusils, des flammes plein les yeux
Des hommes sont venus, implacables, hurlant
« Cette terre désormais nous appartient, va-t-en »
Me voici l'étranger, le malvenu, le gueux.

Regarde bien, partout montent leurs forteresses
Où que le regard porte, blanches sur le ciel bleu.
Le fou qui s'en approche, ils le tuent, ils le blessent
A croire que le soleil et le vent sont à eux.

3. Sur le chemin montant le vieil homme s'arrête
Ils ont les bulldozers, les blindés, les canons.
Je n'avais que ma sueur ma bête et ma charrette
Et mes seules mains pour défendre ma maison.

Ils ont le feu du ciel, les bombes et le vacarme.
Contre l'acier brûlant que peut un cœur qui bat ?
Et je n'ai plus de toit et je n'ai plus de larmes
Mais suis encore debout et je resterai là.

Le vieux ajoute encore, et c'est aujourd'hui même :
Avant de s'en aller sans plus se retourner
Avant de disparaître au tournant du sentier
Quand tu retrouveras au loin les gens qui t'aiment,

Offre –leur de ma part des paroles de paix.

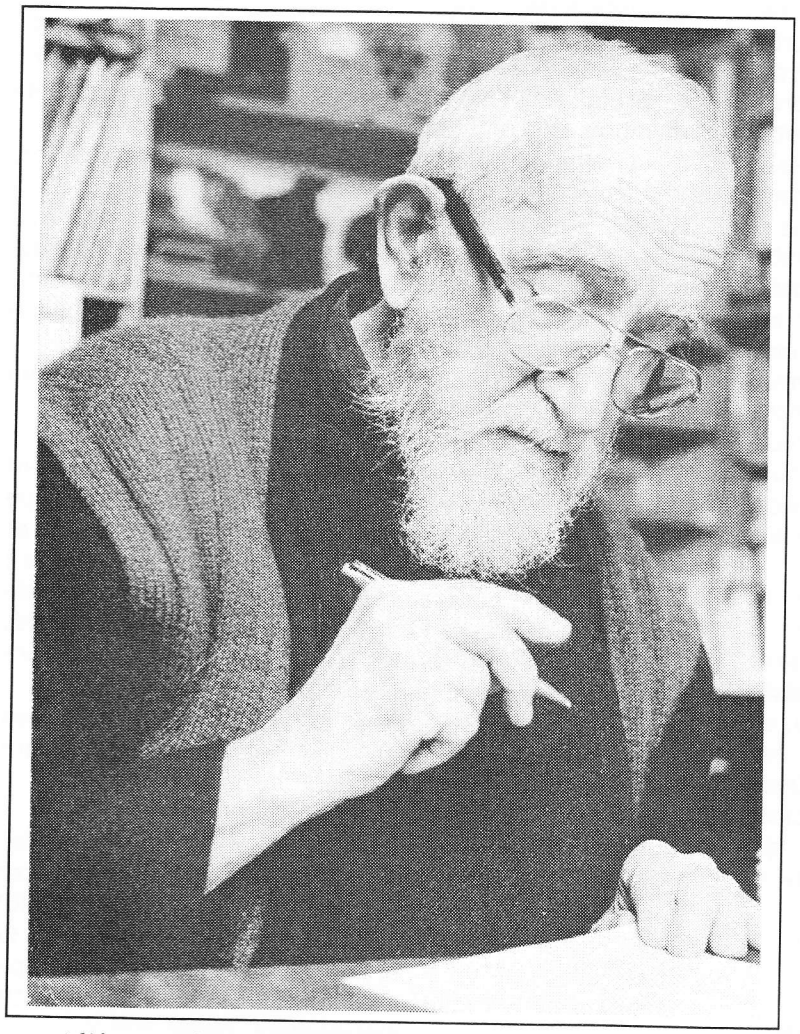

A l'époque où sa seule présence dans une manifestation évitait la bagarre entre la foule et police

L'ABBE PIERRE ET LE MRP

Deuxième partie

(La première partie est dans notre numéro précédent)

Pourquoi l'abbé Pierre rompt-il avec le MRP le 28 avril 1950, trois semaines avant l'ouverture, à Nantes (le 18 mai), du sixième congrès national du Mouvement alors que lui-même siège encore au Palais-Bourbon, comme élu du MRP depuis le 21 octobre 1945 ?

A l'occasion de son décès, le 22 janvier 2007, certains journalistes se sont posé cette question mais ils lui ont donné une réponse rapide, détachée de l'histoire du MRP.

En pensant à nos lecteurs, notamment aux historiens, aux enseignants, aux étudiants qui ont découvert notre bulletin depuis quelques années seulement, nous estimons utile de republier ici le dossier que nous avons fait paraître dans notre bulletin n° 85 (2è trimestre de l'An 2000). On y retrouve l'histoire d'une crise morale et politique au sein du Groupe MRP, toujours la même mais périodiquement élargie à l'ensemble des élus et des militants du Mouvement.

En l'occurrence, après la démission de l'abbé Pierre (Henri Grouès) intervenue le 28 avril, le Congrès national du MRP ouvert à Nantes le 18 mai, révèle la profondeur de la crise. Le 20 mai, lors du renouvellement des mandats des dirigeants du Mouvement, André Colin n'est pas candidat unique quand il sollicite auprès des militants le renouvellement de son mandat de secrétaire général ; il a pour concurrent Joseph Dumas, ouvrier, élu de la banlieue parisienne (une couronne qui va de Saint-Denis à Vincennes en passant par Aubervilliers et Montreuil). A l'issue du scrutin, sur 538 mandats, Colin, l'un des fondateurs et des organisateurs du MRP en 1944-45, est réélu mais avec 314 voix (58%) contre 224 (42%) à Dumas, ajusteur mécanicien.

Cette crise va durer. Elle s'estompera, mais provisoirement, lorsque les élus MRP feront bloc contre l'Etat-UNR, de 1962 à 1965.

Extraits du n° 85, pages 9 et 10

Nous sommes en 1950...

Quand Paul Caron, député du Pas-de-Calais, démissionne du Groupe MRP et va s'inscrire au Groupe Paysan, quand Eugène Rigal, député de la Seine, démissionne du Groupe MRP et devient « non-inscrit », quand André Lescorat, député du Lot-et-Garonne, est exclu du Groupe MRP et va s'inscrire au Groupe Paysan lui aussi, l'événement se traduit : 1° par un échange de lettres polies entre lui et le président du Groupe 2° par une communication de deux minutes de celui-ci à la réunion du Groupe qui suit et 3° par trois lignes dans le Bulletin d'information du Groupe.

Quand c'est Paul Boulet, député de l'Hérault, qui est exclu, quand c'est Charles d'Aragon, député des Hautes-Pyrénées et l'abbé Pierre Grouès, député de la Meurthe-et-Moselle, qui démissionnent, l'événement est une déchirure morale dans le Groupe MRP. Les lettres qu'ils échangent avec François de Menthon sont longues, tristes et ferventes à la fois, et chacun assure l'autre de sa fidélité à l'idéal commun, pour l'avenir. Et le président du Groupe les fait publier in extenso dans les notes annexes du Bulletin quotidien d'information, même si l'une d'elles -celle de l'abbé Pierre-, est très sévère dans ses jugements, plus sévère il est vrai à l'égard du Gouvernement Bidault qu'à l'égard de ses collègues MRP (il s'agit des « Notes et Documents », série roue... sur papier rose). *Nous publions ces courriers, en annexe, ci-après*

Cette coupure entre deux courants -ou entre deux sensibilités comme on dirait aujourd'hui en l'an 2000 - existait dans toutes les régions, avec plus ou moins de profondeur, entre les militants du MRP et ses élus d'une part et une partie importante (la moitié ?) de ses électeurs d'autre part. Elle explique, mieux que ne l'ont fait jusqu'ici les historiens et les médias, la complexité et les risques d'un projet visant à engager massivement dans l'action politique, en France, le « peuple chrétien ».

Aussi bien, lorsque Paul Boulet, Charles d'Aragon et l'abbé Pierre rompaient avec le MRP sans choisir aucun autre groupe, leurs collègues du Groupe ne les condamnaient pas. Ils savaient que leur geste n'était pas l'effet de quelque caprice intellectuel ou de quelque ambition de faire carrière. Plus encore, ils comprenaient, pour la plupart, que leur dissidence était pour eux le témoignage de leur fidélité à l'idéal fondateur du MRP et aussi la réponse à un courant protestataire dans l'électorat MRP, porté lui-même à la dissidence au moment des élections.

On peut encore affiner cette analyse en se référant à la vie quotidienne des députés MRP au Palais-Bourbon. Dans les réunions du Groupe, personne ne se réclame de la Droite. Sous l'effet d'une vigilance viscérale. La Droite, c'est le pétainisme, l'Eglise officielle, retardataire, l'attitude haineuse contre les candidats et les militants du Parti Démocrate Populaire ou de la Jeune République avant la guerre, la tentation de revanche contre les conquêtes populaires de la Libération.

Personne ne se réclame davantage de la Gauche. La Gauche de l'époque du moins ; avant la guerre, la J.R. avait participé au Front Populaire. Après la guerre, la Gauche c'est le Parti Communiste et la SFIO. Le PC est totalitaire, stalinien. La SFIO, en raison des priorités électorales qu'elle accorde aux fonctionnaires (aux cadres de la Fonction Publique plus qu'à la base), se laisse entraîner à des visions corporatistes. Sous prétexte de laïcisme - qui justifierait la neutralité -, elle est anti-religieuse et sectaire.

Quand il s'agit d'investir un président du Conseil pour diriger un gouvernement, elle fait barrage autant qu'elle le peut à un MRP et lui préfère un radical, qui combat les conquêtes populaires de la Libération dans les domaines économique et social mais qui n'entre pas dans une église, sauf quelquefois le jour de ses obsèques.

Personne, du moins jusque dans les années 50, ne se réclame du Centre. Dans l'histoire politique, le Centre, c'est le marais. Et, dans le genre, qui pourrait mieux faire que les radicaux ?

En revanche, dans les réunions du Groupe MRP, comme dans les congrès nationaux du Mouvement, on proclame haut et fort que l'on est un parti populaire, c'est-à-dire un parti du peuple. Et ce réflexe fait bien partie des fondements du MRP ! Le 26 novembre 1944, appelé à prononcer le dernier discours du Congrès constitutif du Mouvement, Marc Sangnier s'écrie : « Nous n'allons pas au peuple, non, nous sommes le peuple ! ». Et le 14 décembre 1945, au Congrès national tenu à Paris, Fernand Bouxom, animateur de la séance, proclame sous les acclamations : « Par le Peuple, avec le Peuple, pour le Peuple ! ».

Ce n'est qu'en 1951, à la première réunion du Groupe tenue après les élections législatives de juin -où le MRP perd la moitié de ses voix de novembre 1946 -, qu'un député MRP, Pierre de Chevigné, élu des Basses-Pyrénées, invitera ses collègues à se situer au centre, tout en précisant : « Etre centriste, pour un parti, c'est être libre de faire alliance à tout moment soit avec la droite, soit avec la gauche, dans l'intérêt du pays. ».

Cela dit, à la fin du deuxième trimestre 1950 - qui s'achève avec la chute du Gouvernement Bidault-, le Groupe MRP de l'Assemblée Nationale compte 145 membres :

- Il a perdu les six exclus ou démissionnaires cités ci-dessus ;
- Il a perdu également, à la fin de juin, un septième partant : l'abbé Barthélemy Boganda, député de l'Oubangui-Chari, qui deviendra dans les années 60 président de la République Centrafricaine ;
- Il a reçu, en juin, l'adhésion d'Allaoua Ben Aly Chérif, député de Constantine.

Durant ces trois mois, six affaires au moins tiennent une place importante dans les délibérations du Groupe et dans l'esprit de ses membres, les conflits sociaux et la dérive apparente du Gouvernement vers la droite ; l'affaire des généraux (fuite vers le Viet-Minh de secrets militaires) ; Plan Schumann ; reclassement des fonctionnaires ; réformes à faire en Algérie ; rupture des socialistes avec la majorité de Troisième Force...

- **Conflits sociaux et dérive vers la droite.** Jean Cayeux : « on constate une désaffection ouvrière envers le Gouvernement Bidault. »

- **Reclassement des fonctionnaires.** Avec ses camarades socialistes, Marcel David cherche à renforcer les privilèges des hauts fonctionnaires, alors que le MRP Yves Fagon défend les droits des fonctionnaires de la base, avec une telle pertinence qu'il amène le Groupe communiste à s'aligner sur lui. La SFIO y voit un motif suffisant pour quitter la majorité.

- **Rupture des socialistes.** Beaucoup de députés MRP estiment que Bidault, chef du Gouvernement, manque de souplesse et ne cherche pas vraiment à retenir la SFIO dans la majorité. En réponse - et à deux reprises devant le Groupe, en février et en juin -, Bidault explique que les concessions seraient vaines, que la SFIO a décidé de rompre et que, dans ce choix, il y a l'influence grandissante, laïque et franc-maçonne du Labour Party, qui a gagné les élections, et de son chef, le major Attlee.

Extraits des pages 11 et 12

La manifestation de Brest : un mort, deux députés communistes arrêtés

La vague des mouvements sociaux déclenchée en février 1950 est retombée un mois plus tard ; seuls quelques îlots de grèves résistent encore à l'usure : à Clermont-Ferrand, chez Michelin et Bergougnan aux Chantiers de Penhoët à Saint-Nazaire, dans le port de Marseille...

En avril, une nouvelle vague grossit. Elle a pris naissance à la SNECMA, à Paris, où la direction a décidé de licencier 3200 ouvriers en raison du ralentissement des commandes (moteurs d'avion). Le 14 avril, les salariés occupent l'usine du boulevard Kellermann, où ils se retranchent. Dans la nuit suivante, la police les

déloge et procède à 153 arrestations. La direction ferme l'usine et annonce qu'elle va réembaucher individuellement. Les syndicats appellent le personnel à se présenter aux portes de l'usine le lundi matin, mais la police occupe l'entrée. Elle disperse les arrivants et les poursuit jusque dans la rue de Gentilly, la banlieue limitrophe. Dans les semaines suivantes viendra l'apaisement.

Mais le ministre de l'Intérieur, le radical Henri Queuille, paraît sous-évaluer le mécontentement populaire. Preuve : les graves incidents de Brest.

Depuis la fin mars, une grève des ouvriers du bâtiment trouble l'activité du grand port breton.

Le 15 avril, un groupe de grévistes, sous la conduite de Madame Marie Lambert, députée communiste du Finistère, se dirige vers la demeure d'un entrepreneur brestois, M. Prévosto, à qui on impute la responsabilité de la prolongation du conflit, qui concerne 2000 salariés. L'homme est giflé, roué de coups et forcé de défiler en tête du cortège. La police n'obtient sa libération qu'au prix de longues négociations.

Le 16 avril, le sous-préfet de Brest, après consultation des magistrats du parquet, décide d'arrêter Madame Marie Lambert, qui est bientôt appréhendée et conduite à Landerneau.

Le 17, un mandat d'amener est lancé contre un autre député communiste du Finistère, M. Alain Signor, qui sera arrêté en fin d'après-midi.

Cependant, dès le début de cet après-midi du 17, trois mille manifestants se dirigent vers la sous-préfecture et se heurtent à un barrage de gendarmes. Sans avoir reçu d'ordre, mais se sentant débordés, ceux-ci ouvrent le feu : on relèvera de nombreux blessés et un mort, Edouard Mazé, 26 ans, tué d'une balle. Dans la nuit, des forces de police considérables sont acheminées sur Brest.

Les jours suivants, les manifestations se poursuivent mais les obsèques d'Edouard Mazé se déroulent dans le calme.

Henri Queuille déclare que le drame est la conséquence de la tactique provocatrice du Parti communiste.

Les deux députés communistes peuvent-ils rester en détention sans que l'Assemblée Nationale - qui est en vacances - ait levé leur immunité parlementaire ? L'usage en vigueur sous la Troisième République voudrait que non. Le tribunal, qui s'y réfère, décide de placer les deux prévenus en liberté provisoire...

L'affaire viendra devant l'Assemblée Nationale le 27 avril.

Elle se terminera par le vote d'une « ordre du jour », présenté par Henri Teitgen, et M. de Moro-Giafferri (radical), Minjoz (socialiste), Bardoux (paysan) et Clémenceau (PRL), qui donnera raison aux magistrats et annulera ainsi l'ancien usage. Voteront pour : 380 députés ; contre 179 (communistes).

Les deux députés communistes seront condamnés à des peines de prison avec sursis le 19 mai.

(Texte élaboré à partir des pages 74 à 77 de « L'Année politique -1950).

A la réunion du Groupe du jeudi 27 avril, les députés MRP approuvent le projet d'ordre du jour élaboré par les représentants des groupes de la majorité (socialistes compris) qui fait confiance au Gouvernement Bidault « pour maintenir l'ordre républicain dans la justice sociale ».

Cet ordre du jour de confiance doit clôturer le débat ouvert par l'interpellation du communiste Jacques Duclos.

L'explication de vote du Groupe MRP sera faite à la tribune par Emmanuel Fouyet, député du Finistère. Le texte de son intervention est soumis au Groupe, en son absence, par Yves Fagon : il est adopté.

A propos du conflit social qui dure depuis quinze jours, chez Michelin à Clermont-Ferrand, Jean Cayeux (Seine) parle de désaffection ouvrière envers le Gouvernement Bidault.

Il existe encore une lueur d'espérance, qui s'éteindra rapidement si le Gouvernement n'agit pas de façon spectaculaire, dit-il à la réunion du 27 avril. Il est regrettable que le Gouvernement n'ait pas désavoué publiquement le patronat des usines Michelin.

Joseph Dumas (Seine) ajoute que la mauvaise foi patronale est manifestement prouvée. Je demande que le Gouvernement fasse un geste, dit-il.

Francine Lefebvre (Seine) dit que la Commission du Travail a voté un secours de 50 millions de francs en faveur des grévistes des usines Michelin.

Edouard Moisan (Loire-Inférieure) fait observer que légalement le gouvernement n'a pas le droit d'intervenir dans une grève.

Nous suspendons ici la reproduction des textes publiés dans notre numéro 85 sur la crise morale et politique qui traverse le MRP et qu'illustre le départ de l'abbé Pierre mais aussi celui de Paul Boulet et de Charles d'Aragon, pour rappeler à nos lecteurs le poids des enjeux en cause.

En ce printemps 1950, Georges Bidault dirige le gouvernement pour la seconde fois (il a été chef de l'Etat et chef du Gouvernement provisoire en 1946, durant six mois, au temps de la seconde Assemblée Constituante) ; il doit faire face à une grave crise sociale que le Parti communiste et la CGT exploitent en ne condamnant pas une série d'actes de caractère révolutionnaire - notamment dans la fabrication et le transport de matériel militaire vers l'Indochine -, et à une tendance grossissante de la SFIO à sortir du gouvernement ; une tendance dont Georges Bidault s'accommode trop volontiers selon certains députés MRP.

Notre « cahier » sur l'abbé Pierre publié dans notre n° 85 se termine avec sa lettre de démission et les lettres de Paul Boulet et de Charles d'Aragon. Nous rappelons ci-après qui étaient ces deux militants.

Départ de l'abbé Pierre ... MAIS AUSSI DE PAUL BOULET ET DE CHARLES D'ARAGON

Les indisciplines de vote de Paul Boulet

Paul Boulet, maire de Montpellier depuis la Libération, professeur de médecine à la Faculté de cette ville, a été élu député de l'Hérault le 2 juin 1946, en deuxième position sur la liste MRP conduite par Paul Coste-Floret. Il se dit « indépendant intégral ». Il connaît le Palais Bourbon. Il a été une première fois député de l'Hérault, en 1936...

En 1949, il vote contre le projet de ratification du Pacte de l'Atlantique (séance du 26 juillet), qui est adopté par 395 voix contre 189. Cette minorité est composée de 176 communistes et progressistes, 6 Rassemblement Démocratique Africain, 4 « messalistes » algériens, Albert Lécrivain-Servoz, ex-MRP, Alexandre Douala Manga Bell, député MRP du Cameroun, et Paul Boulet.

Il a exposé auparavant les raisons de son choix devant le Groupe MRP, lors de ses réunions du 12 et du 23 juillet 1949 (nos procès verbaux publiés dans notre numéro 82, pages 24 et 26) :

«Je constate que les positions sont prises et je prévois que le pacte sera ratifié. Cependant, ma conscience de pacifiste l'emporte et m'empêche d'être complice d'un ensemble d'événements historiques qui ont amené la France à signer le pacte. Je regrette que les efforts de Georges Bidault n'aient pas suffi pour faire naître un fort courant d'opinion qui eût été capable d'éviter la coupure du monde. Je rappelle l'échec de ma proposition de résolution invitant le gouvernement français à préparer une rencontre Truman-Staline à Paris. Je crois que l'on désire, malheureusement sans le dire, revenir au vieux principe de la paix armée. A mon avis, ratifier le pacte, c'est donner une procuration en blanc aux gouvernements français à venir, dont on ignore s'ils seront pacifistes ou enclins à organiser éventuellement une véritable croisade contre l'URSS. Je reconnais que la France est actuellement dans une impasse, mais je suis persuadé que la victoire vient d'être remportée par les partisans de la paix armée. A mon avis, la France aurait dû opter pour la neutralité ... Je demande au Groupe MRP la permission de parler à titre personnel à la tribune pour montrer la différence qui existe entre mon raisonnement et celui des communistes ». (12 juillet)

« Je remercie le Groupe de bien vouloir se réunir pour examiner avec bienveillance les cas de conscience personnels. Je ne peux pas voter ce pacte, qui nous place de nouveau dans l'ornière de la paix armée. En outre, voter ce pacte c'est donner une procuration en blanc à tous les gouvernements futurs, dont nous ignorons les intentions ».

Au cours de cette réunion, celle du 23 juillet, le langage de Paul Boulet trouve des échos et des appuis parmi ses collègues :

Paul Couston *(Vaucluse) : »Le vote de ce pacte est la consécration de la cassure du monde que le MRP n'a pas voulue. C''est donc une décision grave à prendre au regard de notre engagement. Au surplus nous entrons bon gré mal gré dans une sphère de l'influence américaine et nous risquons ainsi de passer à côté de notre mission. »*

Joseph Dumas (Seine) : *« Je cherche à être convaincu. Je déplore que le pacte traduise une opération anti-communiste alors que le communisme ne peut être efficacement combattu que sur le plan social ».*

Fernand Mauroux (Gers) : *»Je regrette que la France ait manqué à la Libération, faute d'une politique d'austérité, la chance qui lui était offerte d'être indépendante. Aujourd'hui les jeux sont faits et notre dépendance économique, dont nous sommes responsables, nous condamne à la dépendance militaire. »*

Raimond Roques *(*Haute-Garonne) est plus nuancé : *«Je sympathise avec les scrupules de conscience de Boulet car je suis comme lui un spiritualiste intransigeant, adversaire de toute violence, mais cela ne m'empêche pas de penser qu'il faille adapter son attitude aux circonstances. En février 1947, Bidault, devant le Groupe MRP, se déclarait hostile à une entente occidentale, dans le but précisément d'éviter une cassure du monde. Si l'attitude de Bidault a varié par la suite c'est évidemment pour des raisons péremptoires et décisives. A ceux de nos amis qui craignent que le Pacte de l'Atlantique ne nous soumette au capitalisme américain, je fais remarquer que les adversaires les plus déterminés du pacte aux Etats-Unis sont dirigés par le sénateur Taft, réactionnaire par excellence ».*

Ce débat sur la discipline de vote se poursuit à la réunion du lundi 25 juillet. Tous les orateurs, sauf l'abbé Gau (Aude), qui veut permettre à Boulet de voter selon sa conscience, se prononcent pour la discipline de vote dans le scrutin de ratification. **Jean Cayeux** va même jusqu'à dire : *« Il faut accepter les séparations même douloureuses pour maintenir l'unité du Groupe et du Mouvement ».*

Paul Boulet répond : *« Je ne peux pas renier ce qui a fait l'essentiel de ma vie politique ».*

A la réunion suivante, celle du 26 juillet, le Groupe est appelé à se prononcer.

André Denis (Dordogne) se déclare hostile à la discipline de vote, estimant *« qu'un ralliement volontaire au pacte serait préférable à un ralliement provoqué par une mesure de discipline »*

Le prince Douala Manga Bell (Cameroun) annonce qu'il votera contre la ratification et se dit hostile à la discipline.

Joseph Dumas votera la ratification mais il demande au Groupe de comprendre les cas de conscience individuels et donc de ne pas décider la discipline de vote.

Le Groupe se montre majoritairement favorable à la discipline. La demande de Paul Boulet se trouve ainsi refusée.

En février 1950, le Gouvernement de Georges Bidault est amené à trouver les moyens de réprimer des actes, de plus en plus nombreux, visant à saboter le matériel militaire et à empêcher son transport.

Pour sanctionner de tels actes, le Code pénal ne prévoit que la peine de mort. Or le Parti communiste, dès que la nouvelle est annoncée, se lance dans une campagne d'agitation pour faire croire à l'opinion populaire qu'il s'agit simplement d'un texte de répression ouvrière.

Aux réunions du Groupe MRP, l'abbé Gau, Joseph Dumas, André Denis, François Reille-Soult manifestent leur inquiétude. Georges Bidault vient à ces réunions et s'explique : « Les faits sont là : des groupes organisent des sabotages de matériel, qu'il soit destiné à l'Indochine, à la France elle-même ou à n'importe quel territoire de l'Union française. Aussi le Gouvernement français , comme le gouvernement de n'importe quel pays dans le monde, a-t-il le devoir impérieux, face à de telles provocations, de défendre les libertés de la nation, c'est-à-dire les libertés de la classe ouvrière comme celles des autres. »

Le projet gouvernemental vise à substituer à la peine de mort la réclusion dans le Code pénal. Ce changement est une mesure de sagesse car le Code pénal, dans les

circonstances de l'époque, ne serait pas applicable, tout le monde en a conscience.

Il n'empêche : le Parti communiste accentue sa pression et, du 3 au 6 mars, ses députés bloquent la discussion du projet en occupant en permanence la tribune et la salle des séances, le jour et la nuit, au point que le président de l'Assemblée, Edouard Herriot, fait donner la Garde République pour faire évacuer la salle, par la force. Georges Bidault pose ensuite la question de confiance sur un nouveau texte (un article unique), mis au point par Pierre Dominjon, député MRP de l'Ain :

« En temps de paix, sera puni de la réclusion tout Français ou étranger qui se sera rendu coupable :

« a/ de malfaçon volontaire dans la fabrication de matériel de guerre lorsque cette malfaçon ne sera pas de nature à provoquer un accident ;

« b/ de détérioration ou destruction volontaire de matériel ou fournitures destinés à la défense nationale ou utilisés pour elle ;

« c/ d'entraves violentes à la circulation de ces matériels ;

« d/ de participation en connaissance de cause à une entreprise de démoralisation de l'armée ayant pour objet de nuire à la défense nationale ... »

L'Assemblée nationale vote ce texte par 393 voix (dont les socialistes) contre 186 : communistes, progressistes, RDA, Messalistes algériens et le MRP Paul Boulet.

Parmi les quelques abstentionnistes figure l'abbé Pierre.

L'homme Paul Boulet *(avec le concours, pour la documentation, du Service des archives et de la recherche historique parlementaire 233 boulevard Saint-Germain 75007 Paris)*

Paul Boulet naît le 8 septembre 1894 à Marseille au foyer d'un militaire d'ascendance bretonne, dont l'épouse est d'ascendance ardennaise. Il fait ses études secondaires au lycée de Béziers puis au lycée de Montpellier. Ayant obtenu son bac, il s'inscrit à la Faculté de médecine de Montpellier. A 20 ans, en 1915, il est mobilisé et monte au front comme brancardier ; il est bientôt nommé caporal-brancardier au 7ème régiment de tirailleurs de la première division marocaine. Blessé en 1916, il est décoré de la Croix de guerre avec cinq citations. Et il devient médecin militaire au 133è régiment d'infanterie... Fait prisonnier, il ne revient en France qu'à la fin de 1918, juste pour reprendre ses études à la Faculté de médecine de Montpellier. Il va les poursuivre jusqu'à l'agrégation et deviendra lui-même professeur de médecine dans cette faculté, qu'il ne quittera plus au niveau professionnel.

En 1935, tout en conservant ses fonctions d'enseignant, il entreprend d'y ajouter un engagement politique, avec la volonté de faire progresser en France toutes les actions menées dans les domaines de la santé publique : l'hygiène, l'alimentation, la lutte contre l'alcoolisme, contre le cancer, la tuberculose, la syphilis, la drogue, contre le chômage, pour l'assistance aux personnes âgées, aux infirmes et aux incurables, pour la protection de l'enfance, pour la disparition des taudis et de la prostitution ; il réclame bien avant beaucoup d'autres l'institution d'un congé annuel payé dans l'industrie, le commerce, les professions libérales, les services domestiques, l'agriculture ...

Cette entreprise politique, il la conduit au galop : il est élu conseiller municipal de Montpellier dès 1935, puis maire de la ville, puis conseiller général du canton de Saint-Martin-de-Londres. Il fallait être un bon vrai chrétien pour aller ainsi de succès en succès dans cette région populaire ! Et la vague des succès continue ! Aux élections législatives (historiques) des 26 avril et 3 mai 1936, dans la première circonscription de l'Hérault, il est élu, au second tour, avec 8467 voix contre 6831 au député sortant, Henri de Rodez - Bénavent, candidat de la droite (et qui a été élu dans cette circonscription en 1919 et en 1928).

Arrivé ainsi au Palais-Bourbon, à 41 ans, Paul Boulet s'inscrit au Groupe de la Jeune République, le parti fondé par Marc Sangnier en 1912. Il se trouve ainsi partenaire du Front Populaire, non pas comme associé à son aile droite, mais comme partenaire indépendant des grands partis de l'époque (c'est le Parti radical qui constitue l'aile droite du Front Populaire).

Lorsque éclate la deuxième guerre mondiale, en 1939, il reprend volontairement du service en qualité de médecin-commandant d'un hôpital d'évacuation primaire. Sa conduite lui vaut encore d'être décoré de la Croix de guerre.

Le 10 juillet 1940, à Vichy, il est du nombre des 80 parlementaires qui refusent d'accorder les pouvoirs constituants au maréchal Pétain.

Membre de l'Assemblée consultative provisoire, à partir du 7 novembre 1944, il s'inscrit au Groupe de la Gauche Indépendante (le MRP n'est pas encore créé). Il est candidat le 21 octobre 1945 dans l'Hérault à la première Assemblée Constituante, en tête de la liste du Mouvement de libération nationale. Il n'est pas élu.

En revanche, il est élu député MRP le 2 juin 1946, à la deuxième Constituante, en deuxième position sur la liste conduite par Paul Coste-Floret. Et il est réélu le 10 novembre 1946 lors de l'élection de l'Assemblée nationale. Il se consacre à la défense de ses idées dans le domaine social comme il n'a cessé de le faire depuis son engagement en politique.

Il garde ainsi l'estime de ses collègues du Groupe MRP, qu'il déçoit en revanche par des prises de position personnelles, notamment en politique étrangère et militaire : il se dit hostile à l'armement nucléaire, au Pacte de l'Atlantique qui favorisera, dit-il, « la course aux armements » ; quand éclate la guerre de Corée ; il demande au Gouvernement de ne pas s'aligner sur la politique américaine. Dans d'autres domaines, il fait des choix étonnants (par pacifisme) ou prématurés : il se dit favorable à l'amnistie des faits de collaboration, il demande, en 1947, l'abolition de la peine de mort ; en 1949, il souhaite un statut des objecteurs de conscience...

Exclu du MRP, il est de nouveau candidat aux élections législatives de juin 1951, dans l'Hérault, à la tête d'une liste de la « Gauche Indépendante » ; il échoue, tout en conservant 10301 voix, alors que la liste MRP (avec Paul Coste-Floret à sa tête) obtient 20766 suffrages (seulement le double). Il reste maire de Montpellier jusqu'en 1953.

Il décèdera, à Montpellier, le 27 juillet 1982, à 87 ans.

Charles d'Aragon : un noble terrien, un grand résistant, discipliné dans ses votes mais en désaccord avec le MRP sur l'Indochine.

Né le 10 novembre 1911 à Bourges (Cher), Charles de Bancalis, marquis d'Aragon, est le fils d'un militaire, comme Paul Boulet. Son père, Henri, descend d'une ancienne famille du Rouergue, fixée en Languedoc au XVIIIè siècle.

Ses parents changent souvent de résidence, selon les garnisons où son père est officier. C'est ainsi qu'après son enfance à Bourges il fait ses études à l'institution Saint-François-de-Sales d'Evreux puis à l'école Saint-Louis-de-Gonzague à Paris. Quelques années plus tard, il sort diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques.

L'engagement dans les mouvements d'action catholique l'attire. Il collabore à « Temps présent », « L'Aube », « La vie

intellectuelle », la « Revue des études historiques », « Témoignage chrétien », « Notre République », la « Revue des deux mondes »...

Sa profession ? Il est éleveur sur ses terres à Saliès, dans le Tarn ; un petit village (au sud d'Albi) dont il va devenir maire en 1945.

En 1942, il épouse Diane d'Albon. dont il aura sept enfants.

Le Tarn devient un des hauts lieux de la Résistance. Charles d'Aragon est responsable du mouvement Combat pour l'ensemble du département et bientôt adjoint au commissaire général et vice-président du Comité départemental de libération du Tarn. Tout le désigne pour être un militant actif du MRP.

Lors de l'élection de la première Assemblée Constituante, le 21 octobre 1945 (il a 33 ans), il est élu en tête de la liste MRP, qui recueille 26.310 suffrages sur 91.368 votants (29%). Il se manifeste sur la politique du ravitaillement et sur la nationalisation du gaz et de l'électricité.

Le 2 juin 1946, lors de l'élection de la seconde Assemblée Constituante, il est réélu avec 33.707 voix sur 99.477 votants (34%). Il siège à la Commission des Affaires étrangères et à la Commission de l'Intérieur, de l'Algérie et de l'administration générale, départementale et communale.

Vient le 10 novembre 1946. On élit ce jour-à la première Assemblée Nationale de la toute nouvelle République, la Quatrième. Candidat MRP pour la troisième fois, Charles d'Aragon améliore encore son score : il obtient 32.317 voix sur 91.230 votants (35,5%). C'est l'un des députés MRP les mieux élus de toute la France. Il conserve sa place dans les commissions des Affaires étrangères et de l'Intérieur.

Se plaçant sur la même ligne d'action que Paul Boulet, il propose en 1949 l'établissement d'une convention internationale proclamant coupables d'un crime contre l'humanité ceux qui, en cas de conflit, utiliseraient les premiers l'arme atomique. En 1950, il demande au Gouvernement de s'associer à toute initiative susceptible de régler pacifiquement la guerre de Corée. Au niveau social, il demande que la grève ne puisse pas justifier la rupture d'un contrat de travail.

D'une manière générale, il vote comme le Groupe MRP mais il exprime son désaccord avec la politique gouvernementale en Indochine et ce désaccord l'amène à démissionner de la Commission exécutive du Mouvement. Et le 1er mai 1950, il démissionne du Groupe MRP, par solidarité avec Paul Boulet, qui vient d'en être exclu et avec l'abbé Pierre, que le drame de Brest (un manifestant tué par la gendarmerie) a conduit à quitter le Groupe.

Aux élections législatives du 17 juin 1951, Charles d'Aragon est candidat de la Gauche Indépendante (comme l'abbé Pierre et Paul Boulet) dans la troisième circonscription de la Seine, où la liste MRP est conduite par Francine Lefebvre. Il obtient 4959 voix et n'est pas élu.

Dans les Hautes-Pyrénées, la nouvelle liste MRP n'obtient que 4168 voix, soit 28.000 voix de moins que la liste d'Aragon en novembre 1946.

Pour les élections législatives du 2 janvier 1956, la Fédération MRP des Hautes-Pyrénées renouvelle sa liste derrière M. Sans ; le score est meilleur : 7347 voix ; mais ce n'est pas suffisant pour obtenir un élu.

Désormais le MRP n'aura plus d'élus au Parlement dans les Hautes-Pyrénées...

Quant à Charles d'Aragon, son échec dans la Seine l'amène à se retirer de l'action politique au niveau national. Il reprend la direction de son exploitation agricole dans le Tarn, à Saliès, où il décède le 6 août 1986.

(suite page suivante)

Corrections Dans le Sommaire de notre numéro 112, dans le texte titré « Acxtualités » , lire : « 2007, quarantième année de la lutte d'un peuple contre la misère... »

- **Abonnement au bulletin et cotisation à l'Amicale (pour un an) : 35 euros**
- **Abonnement seul : 18 euros**
- **Cotisation à l'Amicale seule : 20 euros**
- **Dons pour la survie du bulletin : sans limitation.**
  Paiement par chèque à l'ordre de : Amicale du MRP et adressé à Amicale du MRP 133 bis rue de l'Université – 75007 Paris

• Edité par l'Amicale du MRP, « Le MRP vous parle ! » a 4 parutions par an : en mars, juin septembre et décembre.
•Directeur : Jean-Pierre Prévost
• Administration : 133 bis, rue de l'Université – 75007 Paris
• Abonnement : 18 euros par an (15 pour les adhérents de l'Amicale)
• Impression et routage : Dupli-Print Paris, 3 rue de Richelieu 75001 Paris – tel : 01 55 35 91 10
Commission paritaire de la presse : nouveau numéro. CP 1108 G 85106.

L'abbé Pierre avec Robert Buron, député MRP de la Mayenne, dans les rues de Paris en 1953.
Après sa démission du Groupe MRP, il reste membre de la famille et son mouvement Emmaüs est soutenu par de nombreux parlementaires MRP, dont Robert Buron et Léo Hamon

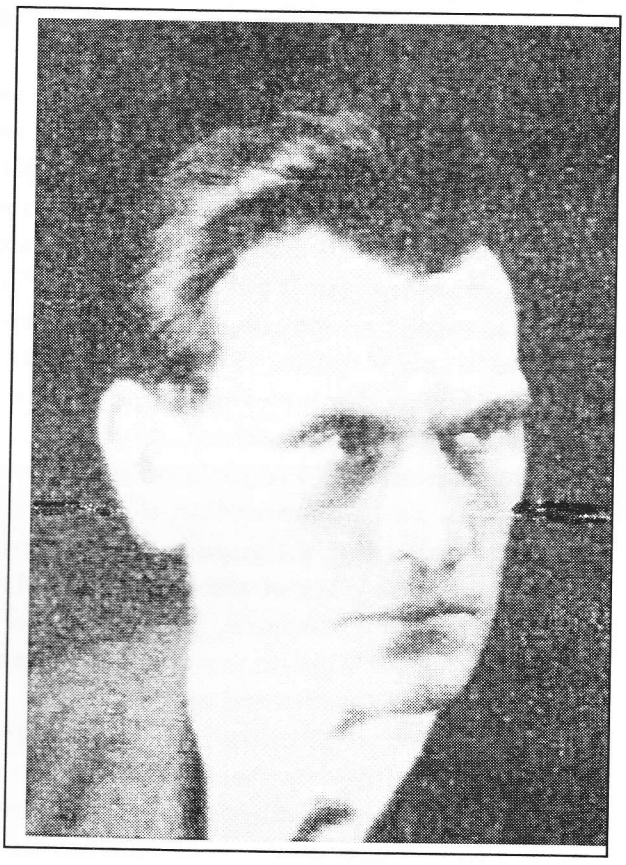

Paul Boulet débute comme caporal-brancardier au 7è régiment de tirailleurs marocains sur le front en 1915 avant d'achever ses études de médecine à la Faculté de Montpellier et d'y exercer sa profession d'enseignant en qualité de professeur agrégé. Disciple de Marc Sangnier, il est élu député de l'Hérault en 1936 et il s'inscrit au Groupe de la Jeune République.

Il se dit » indépendant intégral » et il le restera au sein du MRP.

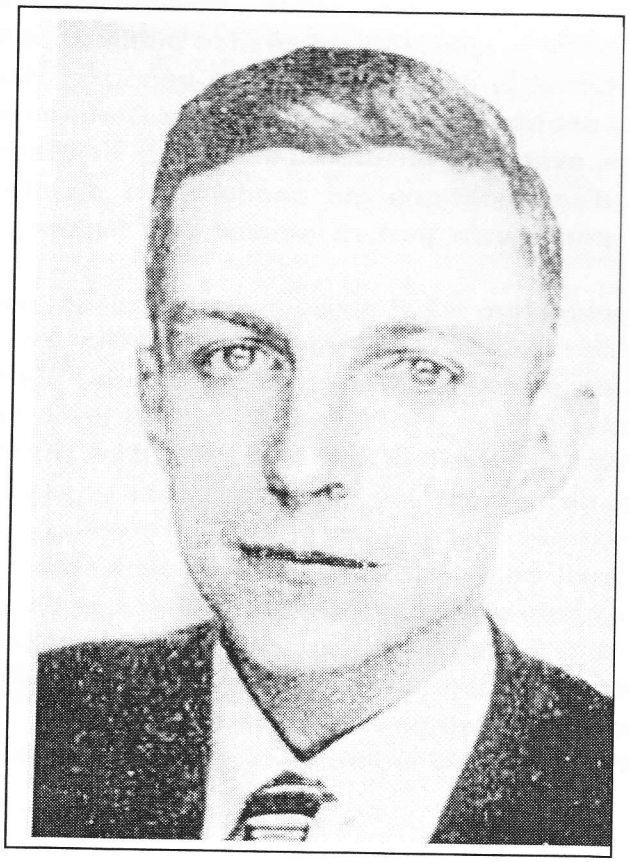

Charles d'Aragon : dans les Hautes-Pyrénées, pays de l'ours et de la grotte de Lourdes, il fait du MRP le premier parti du département aux trois élections générales qui se succèdent en 1945 et 1946 (plus de 35% des votants).

Après son départ, en 1951, le miracle disparaît.

IL Y A 51 ANS

HISTOIRE SECRETE DES DEPUTES MRP

Du 3 août au 25 octobre 1956

■ Le Gouvernement Guy Mollet, qui n'a plus de majorité au Parlement, survit grâce au soutien du Groupe MRP (74 membres), qui n'y est pas représenté ... et à la longue crise internationale que provoque la décision de Nasser de nationaliser le Canal de Suez.

■ Pour faire céder le président égyptien, des sanctions économiques suffiront-elles ou faudra-t-il employer la force ? Au Parlement français, on mesure encore mal les risques de la seconde solution, au sein du Groupe MRP comme dans les autres groupes.

■ L'audience grandissante, et publique en séance à l'Assemblée nationale, que le président du Conseil accorde aux avis que lui donne le MRP justifie-t-elle que ses députés jouent le rôle du Bon Samaritain dans tous les scrutins engageant la responsabilité du Gouvernement ? « Prenons patience ! » dit Maurice Schumann. « Non, nous avons le droit de savoir ce qui se passe et ce que fait la diplomatie française », répliquent Dupraz, Bouxom, Cayeux, Paul Coste-Floret... « Que se passerait-il en cas d'attaque russe ? dit Dupraz. Que fait le Parlement français ? Rien ! Il dort. C'est dramatique ».

■ Le clan anti-Mollet au sein de la SFIO essaie de relancer la querelle scolaire avec le concours des communistes.

■ Réuni en congrès national, le Parti radical se divise en deux camps : les mendésistes et les moriciens (André Morice). Le camp mendésiste, très majoritaire, est hostile à Guy Mollet, mais il ne demande pas le retrait des douze ministres radicaux du Gouvernement. Personnellement, Mendès-France a rompu le 23 mai.

■ L'arrestation de Ben Bella et de quatre autres dirigeants du FLN, le 22 octobre, à la suite du détournement sur l'aéroport d'Alger de l'avion d'Air-Atlas qui les transportait de Rabat à Tunis, remet en cause, chez plusieurs députés MRP, la politique de Guy Mollet et de Robert Lacoste en Algérie. Solution militaire ou politique ? « Il faut prendre discrètement des contacts » a déclaré Pierre-Henri Teitgen le 16 octobre à la réunion du Groupe MRP . « Des conversations discrètes devraient être engagées avec les élites musulmanes qui comprennent que l'Algérie ne peut vivre sans la France », ajoute-t-il en séance publique le 17. Au cours de la préparation d'un ordre du jour clôturant le débat de politique générale, Henri Ulrich, qui a fait un voyage d'enquête en Algérie, déclare le 19 à la réunion du Groupe : « Il faut parler de paix et de contacts ». Le 25 octobre, avant l'ouverture du scrutin de confiance, Pierre Pflimlin déclare, pour éclairer son rejet d'une politique qui conduirait à maintenir l'injustice en Algérie : « Nous sommes enclins, pour notre part, à penser que le jour est proche ; il est peut-être arrivé ».

■ Le soutien du Groupe MRP à Guy Mollet va se poursuivre aussi pour une autre raison, peut-être la plus importante, en tout cas la plus réfléchie : c'est la résolution qui anime Guy Mollet, Christian Pineau, ministre des Affaires étrangères, et son secrétaire d'Etat Maurice Faure, dans la relance de la construction de l'Europe unie, arrêtée par l'échec de la CED le 30 août 1954. Une voie nouvelle est en effet ouverte vers la création entre les Six d'un marché commun, depuis la réunion, du 18 au 23 octobre, de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe.

Cette patience du MRP et les sacrifices qu'il consentit de faire à un gouvernement auquel il ne participait pas lui valurent un succès historique et rapide, qui n'allait pas de soi : la signature le 25 mars 1957, cinq mois plus tard, à Rome, du traité créant la Communauté Economique Européenne. Le MRP savait qu'il était impossible de franchir le passage vers une communauté européenne sans être assuré de l'accord massif du Parti socialiste.

Il a eu raison. D'autres, plus tard, n'en tirèrent pas la leçon. Mais cela est une autre histoire...

J.P.

La rentrée parlementaire de l'automne 1956 s'effectue le mardi 2 octobre ; l'intersession durait depuis le 3 août. **La crise internationale provoquée par la nationalisation du Canal de Suez le 26 juillet n'est pas encore sortie de son étape diplomatique** (voir à ce sujet « L'Année Politique – 1956 », pages 339 à 348).

Durant cette intersession, les dirigeants du MRP se sont concertés et ont entretenu le contact avec le Gouvernement. Sur ce sujet, nous nous référons au texte suivant publié dans le Bulletin d'information du Groupe 1956-85 daté du 2 octobre, pages 2 et 3.

Reçu le 28 août par le président du Conseil, le président **Robert Lecourt** déclarait :

« J'ai trouvé M. Guy Mollet aussi ferme et aussi résolu pour maintenir la position française et s'opposer au coup de force de Nasser qu'il l'était lors de l'interruption des travaux parlementaires. »

Puis, la Commission Exécutive du Mouvement, réunie le 19 septembre, faisait savoir à la presse qu'elle avait examiné la situation politique à la veille de la rentrée parlementaire et précisait. :

La Commission Exécutive a porté son attention tout particulièrement sur l'évolution de l'affaire de Suez, sur les problèmes relatifs à l'Algérie, sur la réforme de l'Etat, sur la conjoncture économique et sociale. Elle a décidé qu'une délégation demanderait à être reçue par le Président du Conseil pour lui faire part des positions du Mouvement à l'égard de ces problèmes ».

Mandaté par la Commission Exécutive, **Maurice Schumann** était reçu le 21 par M. Guy Mollet. Il déclarait à la presse, à sa sortie de l'Hôtel Matignon :

« Il m'est impossible de vous faire une déclaration, car la Conférence de Londres n'est pas complètement terminée et le dernier mot n'est pas encore dit.

« Vous pouvez en tout cas interpréter le sens de ma visite comme répondant au désir du MRP d'appuyer la fermeté du gouvernement français dans toute la mesure où elle peut encore se manifester.

« M. Guy Mollet m'a fait un exposé très complet de la situation. Nous gardons toute confiance en lui. »

Enfin, le président **Robert Lecourt** était de nouveau reçu par le Président du Conseil, le 25 septembre. Il déclarait à la presse : « J'ai demandé à M. Mollet quelles chances pouvaient avoir désormais les mots alliance et solidarité atlantique face au double colonialisme arabe et soviétique qui se font jour actuellement au Moyen Orient.

« Je puis vous dire que je suis entièrement satisfait des réponses qui ont été faites. Le gouvernement et son chef restent dans la ligne de fermeté initiale. Le gouvernement n'a pas dévié et l'affaire est loin d'être terminée. Elle ne traverse actuellement qu'une étape. Il est évident que dans toute cette suite d'événements, le gouvernement a dû tenir compte de ses alliés ».

Le Ministre des Affaires Etrangères, M. Christian Pineau, a fait le même jour – le 25 septembre – devant la commission des Affaires Etrangères de l'Assemblée nationale un rappel des événements qui ont marqué la crise de Suez.

Il a déclaré à cette occasion qu'en cas de guerre, les pays qui se sont montrés les plus faibles en porteraient la responsabilité, précisant que si l'on avait agi tout de suite, l'action des Occidentaux aurait eu le caractère d'une simple opération de police.

Le Ministre a manifesté une amertume profonde à l'égard de l'attitude des Etats-Unis. Il a montré en revanche une certaine confiance dans l'ONU, saisie de l'affaire par les gouvernements français et britannique. Il a précisé qu'il se réservait de juger les Américains après les élections du 6 novembre.

Répondant à une question du communiste Kriegel-Valrimont, il a dit que le gouvernement français ne pouvait pas prendre l'engagement d'exclure le recours à la force dans le déroulement ultérieur de l'affaire de Suez » ;

L'affaire algérienne a aussi été traitée durant l'été par des responsables MRP. Une délégation du Groupe MRP, composée de Charles Arbogast (Bas-Rhin), Francine Lefebvre (Seine), Joseph Schaff (Moselle), Daniel Tubach (Bas-Rhin) et Henri Ulrich (Haut-Rhin), a effectué un voyage en Algérie. Robert Lecourt s'en est entretenu avec Guy Mollet lors de leur rendez-vous du 28 août. Paul Bacon a rencontré Max Lejeune, secrétaire d'Etat aux Forces armées (Terre).

Voici ce qu'en rapporte le Bulletin d'information du Groupe dans son numéro 85 :

A l'issue de son entrevue avec le Président du Conseil, le 28 août, le président **Robert Lecourt** a déclaré à la presse à ce sujet que le chef du gouvernement envisageait de consulter les présidents de groupe et de commission pour l'élaboration du statut de l'Algérie, de telle sorte qu'un avant-projet puisse être préparé pour servir de base de discussion à la rentrée parlementaire.

Interrogé après son entrevue du 25 septembre sur la déclaration de M. Farès, le président **Robert Lecourt** a déclaré :

« Je ne pense pas qu'il faille dramatiser la position de M. Farès. Il règne un tel climat chez les élus ou anciens élus d'Algérie que l'on peut se demander s'il a exprimé le fond de sa pensée dans cette déclaration. »

On sait que le gouvernement a décidé depuis de reporter vers la mi-octobre son choix en ce qui concerne le futur statut de l'Algérie. Il semble que M. Robert Lacoste attache au règlement préalable de la crise de Suez une importance plus grande que les autres membres du gouvernement et que M. Guy Mollet lui-même.

Le 21 août, **Paul Bacon** avait été reçu par M. Max Lejeune, Secrétaire d'Etat aux Forces Armées, à la demande d'un certain nombre de parlementaires MRP. L'entretien avait porté sur la durée des rappels des officiers et sous-officiers de réserve (problème qui avait fait l'objet d'une question orale du Président Robert Lecourt), la durée du maintien sous les drapeaux de la classe 54/2 et le retard du courrier adressé aux soldats d'Algérie.

On sait que le gouvernement a décidé le 26 septembre de démobiliser les rappelés en Algérie durant les quatre prochains mois, et, en compensation, d'avancer l'appel des différents contingents.

Mardi 2 octobre à 14 heures, ouverture de la 72ème réunion du Groupe MRP de l'année 1956 sous la présidence de Robert Lecourt. Pierre Schneiter candidat à la présidence de l'Assemblée. Robert Bichet rentre d'un long voyage en URSS.

Premier sujet à l'ordre du jour : **l'élection du président de l'Assemblée Nationale**. Le socialiste André Le Troquer, sortant, demande le renouvellement de son mandat.

Pierre Schneiter, député de la Marne, expose la situation, qui n'a pas de précédent : de nombreux députés offrent la présidence de l'Assemblée au MRP, en sa personne.

- J'ai pris de nombreux contacts, dit-il. On m'a vivement encouragé à présenter ma candidature. En l'absence d'une candidature MRP, ajoute-t-il, il faut s'attendre à une candidature radicale. En effet, Le Troquer est le prisonnier des communistes. Le MRP, dans ces conditions, a le droit de postuler le poste, en se réclamant de la majorité qui soutient le Gouvernement. Je souhaite en outre la candidature de Robert Bruyneel, député Indépendant du Loir-et-Cher, pour des raisons politiques et personnelles (*il demandera à ses amis de soutenir Schneiter après le premier tour)*. Guy Mollet, poursuit-il, souhaite que cette affaire ne gêne pas le rapprochement du MRP et de la SFIO, bien que celle-ci n'offre rien en compensation d'un retrait éventuel de ma candidature. En conclusion, je demande au Groupe de m'autoriser à poser ma candidature. Je précise que ne me fais pas d'illusion sur mes chances.

Robert Lecourt.- Je pense que Schneiter peut l'emporter. Je demande aux membres du Groupe de tout faire pour assurer un grand nombre de voix à Schneiter.

Deuxième sujet à l'ordre du jour de cette 72ème réunion : les impressions de Robert Bichet (Seine-et-Oise), qui rentre **d'un voyage de trois semaines en URSS**, où il a conduit une délégation des

commissions de la Production industrielle de l'Assemblée Nationale et du Conseil de la République.

L'objet officiel du voyage était l'étude de l'application du Plan soviétique.

Robert Bichet.- Les délégués ont vu ce qu'ils ont demandé à voir. Le voyage fut long. Nous nous sommes arrêtés en Pologne …

S'agissant de l'exposé Bichet, nous citons ci-après ce qu'en a rapporté le Bulletin d'information du Groupe dans son numéro 86, daté du 3 octobre, pages 1 et 2 :

Problèmes économiques.

Sous certains aspects, le développement industriel de l'URSS apparaît prodigieux (concentration industrielle, automation, richesse minérale, importante production de pétrole).

L'échelle de la production et des marchés est comparable à celle des Etats-Unis (Russie d'Europe et d'Asie, Europe orientale, Chine, ouvertures sur le monde arabe).

En revanche, la production agricole rencontre des difficultés : le rendement est faible, même en Ukraine.

Problèmes sociaux

Le niveau de vie du peuple, en voie d'amélioration, reste très inférieur au niveau de vie des peuples de l'Europe occidentale.

Les femmes, qui représentent presque la moitié du total de la main d'œuvre, sont employées aux tâches les plus rudes (bâtiment, routes, industrie lourde).

Les logements, anciens ou neufs, sont toujours très exigus et ne correspondent pas aux besoins familiaux. Les immeubles sont, en général, très mal entretenus. Dans les régions rurales, les habitations sont encore primitives.

Un effort considérable est fait pour l'instruction de la jeunesse, en particulier en ce qui concerne l'enseignement technique (avec une très forte spécialisation), le sport et les loisirs.

Pour accroître l'influence du régime sur la jeunesse, une loi a prévu l'internat obligatoire pour les enfants de 7 à 17 ans au cours des prochaines années (les parents rendront visite à leurs enfants au parloir).

Le parti communiste s'assure un recrutement « de choix » : N'entrent au parti que les jeunes gens « d'élite », c'est-à-dire les meilleurs à l'école ou à l'usine.

Problèmes politiques

Sous l'effet de cette tactique, renforcée par une propagande officielle intense, qui accapare l'esprit partout et à tout moment, la population russe a le sentiment que le régime est irréversible.

La foule russe manifeste beaucoup d'intérêt et de sympathie à l'égard des visiteurs français.

En revanche, tout en se montrant courtois, les personnages officiels ne manifestent aucune souplesse en ce qui concerne les grands problèmes de la politique internationale, par exemple au sujet de Suez ou de l'Algérie.

L'URSS a joué un jeu habile à l'égard du monde arabe. Il semble bien qu'elle ait redouté une intervention militaire de l'Occident à Suez, où elle n'avait pas l'intention d'intervenir, sinon par la fourniture d'armes. Visiblement, les dirigeants russes se réjouissent de la tournure prise par la crise.

Il apparaît clairement que l'objectif principal des dirigeants de l'URSS est d'accroître l'influence russe – économique et politique – sur la Chine, l'Inde et le monde arabe. La politique dite de détente s'explique aisément par la nécessité où se trouve l'URSS, dans ces conditions, de consacrer ses efforts à l'expansion économique.

Les deux obstacles principaux à cette politique russe restent aujourd'hui : l'alliance atlantique et la construction de l'Europe. Un ministre de l'URSS, M. Mikoyan, l'a dit sans détours à la délégation.

Ce 2 octobre, **la candidature de Pierre Schneiter à la présidence de l'Assemblée Nationale échoue au profit d'André Le Troquer, président sortant, grâce aux voix communistes.**

Il y a eu 5 candidats au premier tour : Le Troquer a obtenu 150 voix, devant le communiste Marcel Cachin, doyen d'âge (136 voix), l'Indépendant Bruyneel (85 voix) et le poujadiste Ruf (41 voix).

Le scrutin est personnel (seuls les présents peuvent voter) et secret mais son analyse est facile à faire.

Robert Bruyneel, comme il l'avait prévu, retire sa candidature avant le second tour au profit de Schneiter, mais les communistes, fidèles à leur tactique d'appels du pied à la SFIO dans l'espoir d'ouvrir la voie à un Front Populaire, maintiennent leur soutien à Le Troquer, qui se trouve ainsi reconduit dans ses fonctions avec 301 voix (dont probablement 136 communistes) contre 211 pour Schneiter.

Mercredi 3 octobre 1956 : Robert Lecourt ouvre à 14 heures une très longue réunion du Groupe MRP (la 73ème de l'année) consacrée à l'élection du nouveau Bureau de l'Assemblée, aux impressions de Pierre Abelin qui rentre d'un voyage aux Etats-Unis, à un compte rendu de Joseph Schaff qui, avec plusieurs membres du Groupe, vient d'effectuer une mission d'information en Algérie et à un exposé de Maurice Schumann, qui, en sa qualité d'ancien secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, suit les développements de la crise de Suez en liaison avec Guy Mollet… et l'entrée en force des membres du Groupe dans le débat.

Robert Bichet rend compte de la réunion des présidents de groupe autour de Le Troquer sur le renouvellement du Bureau.

Il y a eu des controverses entre poujadistes et communistes, entre UDSR et RGR, une offensive de l'URAS Triboulet contre l'octroi d'une vice-présidence à un autre socialiste. Robert Bichet a proposé et fait adopter un roulement des vice-présidences entre les groupes qui n'en ont pas, au cours de la législature. Pour la session qui vient de s'ouvrir les postes ont été reconduits.

Robert Lecourt annonce que Noël Barrot et Emile Halbout ont été élus par le Groupe –dans un scrutin interne-, aux postes de questeur et de secrétaire attribués au MRP.

Impressions de Pierre Abelin qui rentre des Etats-Unis (en pleine campagne électorale)

Les difficultés économiques sont en voie de disparition. Les syndicats sont favorables à l'automation. Les salaires sont élevés (1.600 francs de l'heure dans le bâtiment).

Le loyer représente de 20 à 25% du budget familial et les charges sociales 20% des salaires. Il y a un mouvement d'inflation : les prix ont augmenté de 7 à 8%, les salaires de 12%, depuis un an.

La campagne électorale est vive. M. Stevenson veut le pouvoir et fait tout ce qu'il peut. La dernière fois, il ne croyait pas à son succès. Il attaque l'Administration républicaine sur la situation des fermiers. Le rendement agricole à l'hectare est inférieur au rendement français. Mais le rendement humain est supérieur (peu d'hommes dans de vastes exploitations modernes) au rendement français (2 fois et demie). Les démocrates attaquent aussi Dulles. Mais Ike (Eisenhower) a la faveur des femmes, qui voient en lui l'homme de la paix. Ike craint en effet d'apparaître comme belliciste, comme ancien militaire de carrière. Les slogans des Républicains sont « Paix et Prospérité ». Certes, les Américains riposteraient immédiatement à une attaque contre la Corée du Sud, le Vietnam ou Formose, mais au Moyen-Orient la position américaine est indécise. C'est l'Administration américaine qui a installé et consolidé Nasser au Caire. Les Américains répondent aux Français : « Nous avons signé le Pacte de Bagdad, pas vous ! » Cela dit, ils se méfient de Nasser. En général, ils souhaitent sa chute mais ils comptent l'obtenir par des moyens non militaires.

On connaît les thèses des Anglais et des Français. On ne refuse pas d'envisager une autre ligne après les élections, mais pour le moment Ike veut être l'homme de la paix. La perte d'autorité de la France et de la Grande-Bretagne est manifeste depuis l'échec de la CED.

Les Américains sont conscients des difficultés de l'Alliance atlantique, mais ils éprouvent de la sympathie pour les nationalismes arabes.

Il est difficile de prévoir le résultat des élections. Le Congrès sera à majorité démocrate mais Eisenhower sera sans doute élu président. Avec M. Stavenson, les Etats-Unis seraient plus favorables à l'Europe, mais aussi plus favorables aux nationalismes outre-mer.

Impressions de Joseph Schaff et des autres membres de la mission MRP en Algérie

La mission voulait se renseigner notamment sur la situation des « rappelés », ceux d'Alsace et de Lorraine en particulier.

Elle a fait résoudre quelques problèmes pratiques. Elle a constaté le manque de médicaments dans les postes éloignés, les défaillances du ravitaillement et de « l'ordinaire », de l'acheminement du courrier (de l'Algérie vers la métropole notamment), dans d'autres sens aussi ; il y a des retards de plus de 20 jours.

Le moral des hommes n'est pas mauvais.

Les délégués MRP ont insisté pour que les officiers et les sous-officiers rappelés soient libérés comme les soldats. Ils ont obtenu satisfaction.

En ce qui concerne le matériel, ils ont observé le manque de camions, de pièces de rechange, de blindages.

Ils ont visité un SAS (il y en aura bientôt 90). Il faut attendre pour juger leur efficacité.

L'armée réclame des hélicoptères et des mulets.

Le service de deux ans semble préférable à l'appel de disponibles. C'est le sentiment qui l'emporte aujourd'hui.

D'une façon générale, on réclame une grande fermeté à l'égard de Nasser.

C'est **Francine Lefebvre**, membre de la mission MRP, qui est chargée du dossier Algérie devant le Comité national du Mouvement, réuni les 13 et 14 octobre.

Elle déclare que la solution de la crise algérienne ne peut être que politique et elle regrette que Robert Lacoste, ministre des Affaires algériennes, n'ait pas encore pris des initiatives en ce sens.

Le Comité national du MRP lui donne raison. Il est, dans ce domaine, en avance sur le Groupe parlementaire.

L'exposé de Maurice Schumann sur la crise de Suez et débat (très contestataire)

En préambule, Maurice Schumann rappelle la portée et les limites des conclusions auxquelles est parvenue la seconde Conférence de Londres (19-22 septembre) qui a réuni dix-huit participants, dont les Etats-Unis en la personne de M. Dulles : «à savoir la déclaration sur l'Association coopérative des usagers du canal de Suez », appelée ACUCS (voir à ce sujet « L'Année Politique- 1956 », pages 354 et suivantes).

-J'ai montré à Guy Mollet deux heures avant la conférence, dit-il, les défauts de cette solution ; l'Association, en effet, ne résout rien. En revanche, notre ami Robert Lecourt, pourtant prudent, a déclaré qu'il était satisfait et que le Gouvernement n'avait pas dévié de sa fermeté. En fait, ces deux éléments ne sont pas contradictoires, mais complémentaires. Le discours de Mollet à Roubaix confirme cette impression : paix, oui, mais le droit doit d'être respecté quel qu'en soit le prix.

Poursuivant son exposé, Maurice Schumann dit que, selon Mollet, la crise de Suez a commencé avec la deuxième conférence de Londres, alors que certains, dont Mendès-France, disent qu'il fallait réagir militairement tout de suite et qu'il importe aujourd'hui de réviser nos alliances.

En vérité, poursuit Maurice Schumann, les Franco-Anglais n'étaient pas prêts militairement (le ravitaillement de leurs navires de guerre en carburant n'était plus assuré). L'affaire est peut-être perdue, mais on ne peut pas l'affirmer ; en tout cas, l'affirmer aujourd'hui c'est faire le jeu de nos adversaires, comme le montre la déclaration de M. Abderrahmane Farès, ancien président de l'Assemblée algérienne dans « Le Monde » du 25 septembre (ancien partisan de l'intégration, M. Farès se prononce pour le fait national algérien et préconise des négociations avec le FLN).

Il met le Groupe MRP en garde contre la résignation et contre le défaitisme parlementaire. Il croit que les Russes ont une influence grandissante au Moyen Orient. Il note que les communistes soutiennent déjà la politique de la Ligue arabe.

En tout cas, ajoute-t-il, le discours de Mollet à Roubaix est plus net que les précédents sur la volonté de son gouvernement comme sur la volonté des Anglais et sur l'évolution des Américains. Alors ? Prenons patience ! Nous ne pouvons pas juger l'affaire aujourd'hui. A terme, certes, le MRP ne pourrait pas souscrire à la reconnaissance du fait accompli.

Joannès Dupraz.- L'éloquence de l'orateur, pleine d'autorité, n'est en l'occurrence ni convaincante ni convaincue. Ne pas souscrire à un échec ? Bien sûr mais est-ce suffisant pour un Groupe qui soutient le Gouvernement. En cas d'échec, il serait trop tard. De toute façon le MRP a le droit et le devoir d'être renseigné. Réclamons des informations. Comment, dans l'ignorance où nous sommes, pourrions-nous engager notre responsabilité dans un domaine aussi grave ? Or c'est une grande responsabilité que d'attendre !

Fernand Bouxom.- J'approuve Dupraz ; Je réclame des informations. Je suis déçu par l'exposé que vient de nous faire Maurice Schumann. Il nous dit en somme : si nous allons à l'échec, nous n'y souscrirons pas ; ce n'est pas réjouissant ! De même, Lecourt nous dit : tout va bien ; ce n'est pas convaincant. Quels sont les éléments du jugement ? Le Gouvernement ménage le MRP pour calmer son inquiétude. Mais que sait le MRP en vérité ? Rien ! Comment peut-il attendre avec bonne conscience ? Que dire de la diplomatie américaine ? Je constate que l'URSS est gagnante sur toute la ligne et que la solidarité atlantique est fortement atteinte. L'homme de la rue s'en rend compte et nous, nous ne nous en rendrions pas compte ? Allons donc ! Je redoute un dialogue entre l'URSS et les USA, dirigeant leurs pays satellites en se mettant d'accord entre eux à leurs dépens.

Jean Cayeux.- Je rejoint Dupraz et Bouxom. Je pense que le règlement de la crise de Suez est un préalable au règlement de la crise algérienne. J'ai besoin d'informations pour justifier la confiance qu'on nous demande. Je propose que le MRP demande une déclaration de Mollet devant l'Assemblée avant huit jours.

Pierre Abelin.- J'approuve les trois orateurs qui viennent de se succéder mais je rejoins aussi Maurice Schumann, dont je confirme l'exposé quant au rappel des faits : pas de préparation militaire, opposition des Travaillistes (appel à l'ONU), pas de demande d'aide militaire aux Etats-Unis, adhésion réticente à l'Association des usagers du Canal. Après la réunion de l'ONU, le choix reste à faire entre des sanctions économiques contre l'Egypte, dont l'efficacité est discutée, et des sanctions militaires. L'affaire reste donc entière. Les Anglais et les Français trouveront aux Etats-Unis un appui ou du moins une acceptation.

Paul Coste-Floret.- Je rejoins Dupraz. Je m'étonne que Mollet n'ait pas pu prévoir les obstacles avant de faire des déclarations fracassantes. Devant le fait accompli (la force), les Etats-Unis eussent accepté et joué l'alliance atlantique de préférence à Nasser. Mais aujourd'hui ? Quelles seront les sanctions ? Personne ne le sait. Je suis inquiet de l'atonie parlementaire. Je m'élève contre l'absence d'un débat public en séance sur la crise de Suez. Je demande que le Groupe réclame ce débat et dépose une interpellation.

Robert Bichet.- De quoi s'agit-il ? D'entraîner la chute de Nasse. Les Américains sont d'accord... Le problème est celui-ci : en raison de la crise algérienne, le France peut-elle attendre encore ? Attendre quoi ? Les élections américaines ? Cela veut dire janvier !

Maurice Schumann.- J'accepte l'idée d'une déclaration de Mollet, mais je suis opposé à un débat public. Mon souci est d'accroître les chances d'un succès. J'estime normal que le Groupe soit renseigné sur l'orientation du Gouvernement mais je crains, dans un débat public, la manifestation du défaitisme de certains députés même en dehors des communistes.

Paul Coste-Floret.- Non ! Il y a des défaitistes ? Mieux vaut que l'opinion publique le sache ! Les habiles se trompent. En reculant le débat, on le rendra plus difficile.

Joannès Dupraz.- La France et le MRP ont le dos au mur. L'histoire marche très vite : expansion russe, dislocation de l'Union Française, désagrégation de l'Occident, inefficacité de l'OTAN ... Or l'OTAN existe ! Mais quand il se pose un problème comme celui de Suez, l'OTAN est indisponible ! Quelle carence ! Que se passerait-il en cas d'attaque russe ? Attendre quoi ? On le devine aisément : la progression soviétique, la France isolée. Dans ces conditions, que fait le Parlement ? Rien. Il dort. C'est dramatique. Que le MRP sache ce qu'il veut et qu'il aille au combat ! Qu'importe ce qu'en pensent les autres !

Fernand Bouxom.- Demander une déclaration de Mollet, c'est insuffisant car c'est exclure un débat. Ce qu'il faut demander c'est un débat.

Robert Bichet.- Que voulons-nous ? Il faut choisir, rapidement.

Jean Cayeux.- Demander une déclaration c'est déjà un geste politique. Le débat peut venir ensuite.

Henri Lacaze.- J'appuie cette remarque. Demandons une déclaration de Mollet et nous verrons ensuite l'opportunité d'un débat.

Joannès Dupraz.- Je propose ceci : demandons à Mollet de secouer l'atonie du Parlement en faisant une déclaration ou en acceptant un débat et d'informer le MRP en privé. Selon ce que le MRP apprendra, il décidera ou non d'une interpellation.

Fernand Bouxom.- Demandons une déclaration et, ensuite, déposons une interpellation si elle ne donne pas satisfaction.

Robert Bichet .- Oui.

Henri Lacaze.- Précisons : une déclaration demandée ce soir ou demain matin pour le 16 octobre environ ; une autre délégation auprès de Mollet demanderait des informations précises.

Robert Bichet (qui préside la séance).- Je mets aux voix la résolution suivante : 1° une démarche du Bureau chez Mollet pour obtenir une déclaration devant l'Assemblée ; l'annonce du dépôt d'une demande d'interpellation en cas de non-satisfaction.

A l'unanimité, le Groupe donne son accord.

En application de cette décision, **Robert Bichet** et **Edouard Thibault**,vice-présidents du Groupe MRP, effectuent dans l'après-midi du jeudi 4 octobre une démarche auprès de Guy Mollet et lui demandent de faire une déclaration sur la crise de Suez devant l'Assemblée nationale le 16 octobre.

Le président du Conseil leur fait savoir que le Gouvernement avait initialement prévu quatre débats successifs à partir du 26 octobre : crise de Suez, Algérie, politique internationale, en particulier européenne, politique intérieure, notamment problèmes économiques et sociaux mais qu'ensuite craignant la longueur d'une telle procédure et désirant répondre au souci du MRP de ne pas retarder l'examen des grands problèmes d'actualité, il avait décidé de proposer à la Conférence des présidents du 5 octobre l'inscription d'un débat de politique générale pour le 16 octobre. Il a déclaré qu'au surplus, dans l'hypothèse de quatre débats séparés, des majorités différentes s'exprimeraient, ce qui enlèverait aux conclusions de l'Assemblée une réelle valeur politique.

A la Conférence des présidents, ouverte le matin du 5 octobre, tout se complique.

Auguste Tourtaud, instituteur, député communiste de la Creuse, demande au nom de son Groupe, l'inscription à l'ordre du jour du rapport de Marcel Cartier, professeur agrégé, député socialiste de la Drôme, tendant à abroger la loi Barangé (aide à l'école privée). Trouble immédiat au sein du Gouvernement et à la SFIO (est-ce bien opportun ?). Georges Guille, secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil, soutenu par Rachel Lempereux, député socialiste du Nord et présidente de la Commission de l'Education nationale, suggèrent, modestement, de renvoyer la fixation de la date de discussion de ce rapport à la prochaine conférence. Mais il y a vote et là, les radicaux, toujours divisés mais toujours réunis pour attirer l'attention, et représentés ce jour-là, à la conférence, par le brillant avocat Vincent de Moro-Giafferri, député de la Seine, votent avec la SFIO et le PC. Pour réduire l'effet d'une telle démesure, il précise tout de même qu'en séance publique le Groupe radical se diviserait sans doute en deux parties égales. Il n'empêche : la demande du communiste Tourtaud est adoptée par 272 voix (PC, SFIO, radicaux) contre 256 (les représentants des groupes à la Conférence disposent d'un nombre de suffrages égale au nombre des membres de leur groupe). La crise de Suez est bien loin !

Ce n'est pas tout . Après le petit jeu communiste, le petit jeu de la droite : Robert Bruyneel, député Indépendant du Loir-et-Cher, appuyé par Paul Reynaud et... par les communistes, toujours à l'affût des bons coups, demande que le prochain débat de politique générale soit scindé en deux parties : Suez d'abord, politique générale ensuite : cette suggestion est adoptée par 264 voix (dont la droite et les communistes) contre 228 (dont le MRP, les socialistes... et les ministres). Le Front Républicain est bien loin, lui aussi !

Bien entendu, le Gouvernement annonce qu'il n'accepte pas un tel programme.

Vendredi 5 octobre : Edouard Thibault (professeur d'histoire, né le 27 septembre 1912 à Sablé, dans la Sarthe, député MRP du Gard depuis 1945), vice-président du Groupe, ouvre à 14 heures 30 la 74è réunion du Groupe. On jouera de nouveau le Bon Samaritain.

Un seul sujet : le programme des travaux de l'Assemblée imaginé par la droite, les radicaux et les communistes pour mettre Mollet en difficulté.

Une seule question importante, au niveau tactique : pour obtenir de l'Assemblée qu'elle refuse ce programme, est-il opportun de dire qu'il faut en retirer l'inscription du rapport Cartier, qui rouvrirait la querelle scolaire ?

Selon **Jean Cayeux**, il faut évoquer ce problème. Peut-être, dit **Francine Lefebvre**, mais avec prudence. D'après **Robert Bichet**, il est inutile d'en parler, car cela gênerait la SFIO ; de toute façon le rejet du programme est assuré. **Paul Coste-Floret** demande que le MRP en parle, afin de ne pas laisser la droite en parler seule. En outre, l'idée de deux ordres du jour distincts sur Suez et sur la politique générale est bonne à son avis. Ce n'est pas celui de **Francine Lefebvre**. Pour la clarté, il faut un débat spécial sur Suez, redit **Coste-Floret**. Réaction de **Francine Lefebvre** : C'est Bruyneel et les communistes qui demandent cette procédure. Est-ce pour la clarté ? » **Robert Bichet** sur le rapport Cartier : « Un simple mot MRP, prudent, serait suffisant. **Edouard Thibault**, qui préside, s'impatiente un peu : « La SFIO se trouve dans une position difficile mais elle va voter contre le programme qu'elle a approuvé à la Conférence. C'est tout de même inespéré ! » Il ajoute : « Une intervention MRP ? Elle est dangereuse si elle vient dans un carrousel d'interventions de la droite ! Il est donc préférable que Cayeux la fasse, avec prudence, et le premier.

Il en est ainsi décidé.

Effectivement, en séance publique, le 5 octobre dans l'après-midi, Jean Cayeux déclare que la priorité doit être donnée aux grands problèmes qui engagent le destin de la nation et que le problème scolaire devrait être abordé un jour mais sous le signe de la concorde. Puis Maurice Deixonne, député du Tarn, président du Groupe socialiste, vient appuyer la thèse du Gouvernement hostile à l'idée de séparer le débat sur Suez et le débat de politique générale .Quant au communiste Tourtaud, il étonna quelque peu ses collègues en déclarant que son groupe voterait contre le programme qui plaçait en dernière position le rapport Cartier. Tant et si bien que les propositions votées le matin par la Conférence des présidents furent rejetées à l'unanimité des 550 votants. Maître de Moro-Giafferri, malgré son talent d'adaptation, était cette fois-ci, un peu perdu. Il avait demandé une suspension de séance avant l'ouverture du scrutin mais personne ne l'avait entendu...

Reste alors à établir un nouveau programme de travaux pour l'Assemblée Nationale. A cet effet, la Conférence des présidents tient une seconde réunion, dans l'après-midi du 5. C'est un vendredi, le jour de la semaine où beaucoup de députés quittent le Palais-Bourbon pour rejoindre leur circonscription ; en l'occurrence, sont déjà partis quelques socialistes qui participent à la conférence en qualité de président de commission. Résultat : le retrait du rapport Cartier de l'ordre du jour et l'unité du débat Suez – politique générale

sont adoptés mais à une voix de majorité : 271 contre 270. En séance publique, toutefois, ce nouveau programme est approuvé par 489 voix contre 150 (les communistes).

Mardi 9 octobre 1956 : la 75è réunion du Groupe MRP (en 1956) est ouverte à 14 heures sous la présidence de Jules Duquesne, vice-président du Groupe (né le 6 février 1910 à Roubaix, ouvrier apprêteur, élu député MRP du Nord depuis juin 1946 – deuxième Constituante). Gens de maison, gardiens d'immeuble, prix du lait, chambres de métiers.

Francine Lefebvre (Seine) rappelle qu'il s'agit de faire voter une loi, basée sur une proposition MRP, concernant les conditions de travail des gens de maison et des gardiens d'immeubles ; les difficultés viennent du ministère de la Justice (François Mitterrand). Elle conteste le bien-fondé de cette administration.

Jean Cayeux (Seine) parle de l'action du MRP dans le domaine des conventions collectives applicables à ces catégories de travailleurs.

Maurice Lucas (né le 9 octobre 1896 à Cherbourg, agriculteur, élu député MRP depuis 1945) fait un exposé sur le mode de calcul du prix du lait, qu'il est question de modifier.

Il expose que le texte proposé, inspiré par le Parti paysan, favorise les intermédiaires aux dépens des producteurs. Certes, la Commission l'a modifié, mais cela ne suffit pas : le prix payé au producteur risque d'être en baisse.

Emile Halbout (né le 15 février 1905 à La Lande-Patry, dans l'Orne, apiculteur, élu député MRP de l'Orne depuis juin 1946 – deuxième Constituante) traite de l'approvisionnement en lait des petites villes qui est devenu difficile.

Jules Duquesne redoute une hausse du prix du lait.

Maurice Lucas pense que le texte n'y entraîne pas.

Fernand Bouxom critique la liaison qui y est faite entre le prix du lait et le SMIG.

André Monteil (Finistère) craint la référence à l'indice des prix industriels en général

Pierre Pflimlin propose la référence à l'indice des prix des produits industriels nécessaires à l'agriculteur et non pas à l'agriculture.

Maurice Lucas est d'accord avec cette position de repli.

En conclusion, le Groupe MRP fait confiance à Lucas pour conduire ce dossier à son terme (en séance, le débat va être renvoyé à plus tard).

Pierre Pflimlin fait un exposé sur le projet de loi visant à reporter la date des élections aux chambres de métiers.

Il s'agit d'une opération politique, dit-il. On craint qu'un renouvellement total des chambres de métiers en novembre n'entraîne un succès poujadiste considérable. Le projet soulève évidemment de vives protestations. La Commission des Affaires économiques a voté un texte transactionnel, que l'orateur accepte.

Le texte proposé concerne en outre la qualification professionnelle de l'artisan.

La suite de la discussion concerne la dénomination des déportés du travail : « victimes du STO » ou victimes de « la déportation du travail » ? S'expriment sur ce sujet : Francine Lefebvre, André Monteil, Fernand Bouxom, Alfred Coste-Floret, René Penoy, Jules Duquesne. On décide la liberté de vote.

En séance publique, c'est la dénomination « victimes de déportation du travail » qui l'emporte par 328 voix (dont la majorité du Groupe MRP) contre 195 (dont 27 MRP).

Le 10 octobre, en séance publique **Jean Villard** (né le 24 février 1907 à Souzy, dans le Rhône, exploitant forestier, élu député MRP du Rhône depuis juin 1946 –deuxième Constituante) présente, au nom de la Commission de la Famille, son rapport sur la **condition des diminués physiques**, synthèse de plusieurs propositions de loi, dont une de **Robert Buron**. Albert Gazier, ministre des Affaires sociales, annonce le dépôt d'un projet de loi et obtient le report de la discussion.

Il s'agit d'instituer une priorité d'emploi, pour les handicapés physiques, à concurrence d'une proportion de 10% des effectifs dans l'Administration et dans les entreprises, publiques et privées, occupant plus de dix salariés.

Le 3 octobre, à Saint-Germain-en-Laye, le Groupe d'études interparlementaire de **l'artisanat**, qui réunit plus de 600 parlementaires, s'est réuni sous la présidence de **Pierre Pflimlin** et a publié ses conclusions (voir le Bulletin d'information du Groupe MRP 1956-91, daté du 11 octobre) ; elles visent essentiellement à assimiler l'apprentissage sous contrat à la scolarité et à prévoir une participation de l'Etat aux frais d'apprentissage.

Le MRP et les mendésistes

Le Parti radical est en crise : son 52è congrès national qui se déroule à Lyon du 11 au 14 octobre 1956, consacre une scission entre les mendésistes, soutenus par Edouard Herriot et Edouard Daladier, et la tendance André Morice, où se manifestent Tony Revillon et Pascal Arrighi. Au terme de débats très durs, les mendésistes obtiennent 1006 mandats et les moriciens 426.

Le Parti radical règle ainsi une partie de son passé, notamment en confirmant l'exclusion d'Edgar Faure par 924 voix contre 333. En revanche, il ne règle rien dans ses problèmes du présent : les mendésistes, majoritaires, critiquent violemment le Gouvernement Guy Mollet, mais aucun ne réclame le départ des ministres radicaux, qui sont au nombre de 12. Ce qui fait un peu désordre, en dépit des habitudes prises.

Cette hostilité, les mendésistes l'expriment aussi, avec la même violence, à l'égard du MRP qui, lui, soutient Guy Mollet sans avoir de ministres dans son gouvernement ; une attitude qui, pour un radical, est inexcusable. Leur campagne est systématiquement menée par l'hebdomadaire « L'Express », devenu très à la mode chez les gens branchés.

Les représentants du MRP réagissent quelquefois, bien que le Mouvement n'ait pas des moyens équivalents dans les médias.

Le Bulletin d'information (quotidien) du Groupe MRP donne quelques exemples de ces réactions ; tel son numéro 1956-91, daté du 11 octobre, page 3 :

L'art de faire parler les morts.

Faut-il conseiller aux lecteurs de l'Express d'aller voir Gervaise, le dernier fils de René Clément, tiré de l'Assommoir de Zola ?

L'Express (numéro du 5 octobre) vient en effet du publier le discours prononcé à Médan par Mendès-France pour célébrer la mémoire de l'écrivain. Le chef du parti radical prétend à cette occasion se placer avec ses amis dans sa « lignée » et il demande à « cette grande ombre... une inspiration et une sauvegarde ».

Il ne pouvait mieux dire..

Une des scènes du film qui émeuvent le plus les spectateurs est celle du tribunal condamnant à deux ans de prison un ouvrier qui avait voulu faire la grève.

Les lecteurs de l'Express, s'ils connaissaient suffisamment leur maître en conscience politique, se poseraient alors une question...

Le 4 janvier 1950, dans le débat sur les conventions collectives, Pierre-Henri Teitgen, ministre d'Etat du gouvernement Bidault, fit voter une disposition précisant que la grève ne rompt pas le contrat de travail.

M. Mendès-France vota contre ce texte, estimant sans doute qu'un patron doit pouvoir mettre à la porte ses ouvriers qui font la grève.

N'est ce pas contre ces « mœurs » barbares que Zola a lutté ?

Il est d'ailleurs remarquable que M. Mendès-France n'ait pas évoqué cet aspect social de l'œuvre de Zola. Pouvait-il y être sensible ?

Il n'a pas oublié toutefois de terminer son discours par le rappel de ces mots du romancier : « Je n'ai qu'une passion, celle de la lumière ».

Autres exemples des réactions du MRP, cet extrait du Bulletin 1956-92 daté du 16 octobre.

Innocents

La motion votée par le congrès radical de Lyon sur l'Algérie réclame « l'émancipation des masses musulmanes que la métropole a eu le tort de maintenir jusqu'ici dans une situation d'injuste infériorité ».

Le journal Combat, qui fut un des organes officieux du parti radical au cours de la dernière campagne électorale, commente cette motion en ces termes (numéro du 13 octobre) :

« Le parti radical ne préfigure d'ailleurs pas quel pourrait être ce statut, et ne fixe pas de limites à une négociation qui pourrait aussi bien se conclure par l'éviction totale de la France.

Il est vrai que la motion rappelle que « la métropole a eu le tort de maintenir jusqu'ici les masses musulmanes dans une situation d'injuste infériorité », oubliant que depuis plus de 40 ans les ministres de l'Intérieur, dont relèvent les affaires algériennes, étaient radicaux, le parti radical ayant été présent dans tous les gouvernements français, sauf de 1919 à 1924 ou de 1940 à 1944 ».

Mardi 16 octobre 1956 : Robert Lecourt ouvre à 14 heures la 76è réunion du Groupe. En séance, le débat de politique générale est ouvert depuis le matin. Il est divisé en quatre chapitres : Suez, Algérie, politique extérieure, politique économique, sociale et agricole. Les dirigeants socialistes dans l'embarras. Un témoignage de Paul Teitgen, sous-préfet en Algérie, rapporté par son frère Pierre-Henri.

Jean Cayeux fait le point sur l'affaire d'une commission parlementaire d'enquête en Algérie (petit historique) :

- Lambert (socialiste), préfet d'Oran, demande la création d'une commission d'enquête sur les sévices policiers dont on le rend responsable dans la presse.
- Lacoste (socialiste), ministre résidant en Algérie, envoie au socialiste Provo, président de la Commission de l'Intérieur, un télégramme approuvant Lambert.
- Provo convoque la Commission de l'Intérieur.
- Jean Cayeux y fait observer que la Commission de l'Intérieur n'a pas à délibérer sur des articles de presse. Il demande l'audition de Marcel Champeix (socialiste, secrétaire d'Etat aux Affaires algériennes auprès du radical Gilbert-Jules, ministre de l'Intérieur).
- Champeix vient devant la Commission et déclare qu'il accepte l'idée d'une commission d'enquête, qui serait constituée à la proportionnelle.
- Jean Cayeux demande un sursis jusqu'à l'avis des groupes ; il ne l'obtient pas.
- Au Groupe socialiste, la déclaration de Champeix est critiquée ; on la qualifie de gaffe.
- D'après Cayeux, il appartient au Gouvernement de dire ce qu'il entend faire.

Le Groupe approuve cette conclusion.

Vient alors un débat sur Suez.

Maurice Schumann.- Dans l'intervention que je dois faire au nom du Groupe, je me propose de conserver l'esprit de mon rapport à la récente réunion du Comité national. Voici ce que je dirai (en substance).

Georges Bidault.- Je souscris aux conclusions du Comité national et au projet de Maurice Schumann, en sorte que je renonce à intervenir moi-même en séance.

Jean Cayeux.- Je souhaite que Teitgen intervienne en séance ; j'ai beaucoup apprécié son intervention devant le Comité national.

Pierre-Henri Teitgen.- Je n'ai pas dit autre chose que ce qu'a dit Maurice Schumann.

Pierre de Chevigné.- J'aime les discours de Teitgen ; ils me font oublier les dures réalités. Mais je redoute la position en flèche qu'il veut prendre sur l'Afrique du Nord. Je constate que les militaires d'Algérie affirment qu'ils ont rempli leur tâche. A mon avis, le MRP ne doit pas se prêter à ce jeu. Lacoste s'y prête ; c'est grave.

Pierre-Henri Teitgen.- J'ai des renseignements précieux sur la situation en Algérie par mon frère Paul, sous-préfet à Alger :

- Hostilité des musulmans à l'égard de la France dans les villes ;
- Résignation dans les campagnes
- Rien à attendre de l'annonce d'un statut…
- Mais prendre discrètement des contacts et avancer laborieusement tout en maintenant l'oeuvre de pacification.

En séance publique, Pierre de Chevigné, en fin de matinée, Maurice Schumann dans l'après-midi interviennent dans la ligne définie devant le Groupe (voir le bulletin 1956-93).

- Le Pacte de l'Atlantique n'a qu'un objet : contenir l'expansion soviétique en Europe, déclare Maurice Schumann. Sa lettre n'interdirait donc pas aux Etats-Unis de supplanter leurs alliés européens dans le bassin méditerranéen. C'est l'Amérique qui, en refusant les crédits nécessaires au barrage d'Assouan, a déclenché la crise, mais la crise a nui aux seuls Européens.

Dans la suite du débat public de politique générale, la séance du 17 octobre est marquée par une longue intervention de **Pierre-Henri Teitgen sur l'outre-mer et sur l'Algérie** (voir le Bulletin 1956-94)

- **Sur l'outre-mer**. En 1946, la France a promis aux peuples d'outre-mer de les conduire à la liberté et de les laisser s'administrer eux-mêmes. S'il est normal qu'elle réprime la violence et le terrorisme, elle ne doit pas oublier cette promesse… Le problème étant neuf, il est inutile d'essayer de trouver une formule toute faite dans les manuels de droit. Le Gouvernement doit rechercher une formule inédite qui distingue l.es affaires concernant l'ensemble de la République et les affaires territoriales ou locales qui concernent les populations elles-mêmes.
- **Sur l'Algérie**. Le Gouvernement doit dire maintenant qu'il est décidé à confier à des institutions démocratiques algériennes la gestion des affaires qui concernent l'Algérie seule… Il est évident que l'état-major de la rébellion n'acceptera pas de discuter ces réformes ; il est évident aussi qu'elles ne sauraient être imposées puisqu'elles ont pour but de rallier à la France la majorité des musulmans. Des conversations discrètes devraient donc être engagées avec les élites musulmanes qui comprennent que l'Algérie ne peut vivre dans la France. L'heure est venue de prendre ces contacts et de s'attaquer à cette grande tâche de persuasion et de rapprochement.

Dans la soirée du même jour, 17 octobre, **Henri Ulrich** (Haut-Rhin) parle des soldats français qui servent en Algérie, dont il a étudié les problèmes lors de son récent voyage là-bas :

- Assurer leur sécurité, notamment par une amélioration de la qualité de l'encadrement des troupes.
- Obtenir une égalité rigoureuse entre tous en ce qui concerne la durée du service en Algérie, les conditions d'appel, de rappel et de retour.
- Trouver une solution aux problèmes des jeunes appelés du contingent qui risquent une prolongation de leur temps de service.
- Améliorer les cantonnements et la nourriture.
- Mettre fin à certaines lacunes dans l'armement, à l'insuffisance, en quantité, des médicaments, aux lenteurs dans l'acheminement du courrier.

Il conclut : « Le Gouvernement a le devoir de ne laisser subsister aucun doute sur ses intentions ; il lui faut briser la tactique du silence. Le pays veut savoir où il va et il veut être certain qu'au-delà de la pacification indispensable aucune occasion de faire une paix digne de la France ne sera négligée ».

Autres interventions MRP les 17, 18 et 20 octobre

- **Fernand Bouxom** réclame une adaptation de la police propre à faire disparaître le terrorisme qui est en train de se répandre contre les travailleurs musulmans. Il évoque la situation des jeunes soldats qui vont rentrer dans leurs foyers.
- **Louis Orvoën** (né le 9 décembre 1919 à Moëlan-sur-Mer,cultivateur, élu député MRP du Finistère depuis la deuxième Constituante, le 2 juin 1946) interpelle le ministre des Affaires financières et économiques, Paul Ramadier : « Comment comptez-vous concilier une politique agricole cohérente, assurant l'organisation des marchés et la stabilité des revenus des producteurs avec la pratique incohérente d'importations décidées sans consulter les organisations professionnelles et l'œil fixé sur l'indice des 213 articles ? »
- **Francine Lefebvre** parle de la crise du logement dans la région parisienne. Elle dit que l'insuffisance des salaires et les mauvaises conditions de travail détournent les jeunes gens de la profession du bâtiment. Elle réclame la réquisition des locaux inoccupés.
- **Jean Cayeux** demande s'il est exact que le Commissaire au Logement de la Région parisienne ne possède même pas une liste des locaux vacants.

Vendredi 19 octobre 1956, à 14 heures, Robert Lecourt ouvre la 77è réunion du Groupe (en 1956). En conclusion du débat de politique générale, faut-il un ordre du jour proprement MRP ? Oui. Avec quel contenu, notamment sur l'Algérie ?

Robert Lecourt a beaucoup apprécié les interventions des membres du Groupe en séance publique.

Francine Lefebvre regrette l'absence d'une grande intervention du MRP sur l'agriculture. A son avis, celle de Louis Orvoën a été trop brève.

Fernand Bouxom aurait voulu une intervention sur la politique économique.

Maurice Schumann aussi ; il souhaite une intervention à ce sujet dans la discussion du budget.

Robert Lecourt fait savoir que le Bureau du Groupe a prévu un texte d'ordre du jour qui serait signé de Robert Bichet.

Fernand Bouxom fait des observations sur la partie économique et sociale.

Henri Ulrich demande qu'à propos de l'Algérie on parle, dans l'ordre du jour, de paix et de contacts.

Francine Lefebvre aussi.

Maurice Schumann, qui a rédigé le texte, dit qu'il s'est inspiré des conclusions du Comité national. Quant à l'idée de Teigen, reprise par Ulrich, elle est à son avis difficile à placer dans un texte.

Henri Ulrich insiste. Il ne faut pas donner l'impression que le MRP s'en tient au passé, dit-il.

André Monteil appuie Maurice Schumann, car parler de contacts dans une motion serait interprété comme un ralliement à la négociation avec le FLN.

Francine Lefebvre, à propos des réformes réclamées pour l'Algérie, demande que l'on précise « réformes politiques ».

Robert Lecourt et Maurice Schumann font observer que « réformes » est plus large que « réformes politiques ».

Henri Ulrich pense que dans l'opinion publique c'est l'inverse.

Fernand Bouxom, se référant au Comité national, appuie Ulrich.

Maurice Schumann accepte d'ajouter « politiques ».

Robert Lecourt aussi.

Jean Cayeux regrette l'absence d'une phrase sur l'Europe.

Maurice Schumann estime inopportun d'évoquer ce sujet, le Gouvernement nous donnant, dans ce domaine, pleine satisfaction.

Le Groupe accepte le dépôt de l'ordre du jour par **Bichet.**

En voici le texte :

« L'Assemblée Nationale,

Prenant acte des déclarations du gouvernement, lui fait confiance pour :

1°- poursuivre en Algérie la politique de pacification et prendre l'initiative de réformes politiques qui établissent une complète égalité de entre les diverses parties de la population ;

2-° refuser de s'incliner devant le coup de force du Colonel Nasser, n'accepter aucune solution de la crise de Suez qui ne comporte pas la gestion internationale du Canal, mettre solennellement en garde les démocraties contre leur désunion, et obtenir des nations libres qu'elles coordonnent leur politique dans toutes les parties du monde ;

3°- reprendre la politique d'élévation des niveaux de vie et du pouvoir d'achat qui ne saurait être assurée sans la lutte contre l'inflation, élaborer un plan d'expansion économique national et régional, avec la participation des syndicats, des associations familiales et des organisations professionnelles, accélérer la construction de logements populaires, promouvoir rapidement la réforme fiscale annoncée par la déclaration d'investiture sans porter atteinte au « quotient familial » ;

4°- inviter toutes les formations républicaines à s'unir pour assurer sans délai une réforme de l'Etat qui permette l'institution d'un gouvernement stable appliquant un programme de législature sous le contrôle du Parlement,

Et repoussant toute addition,

Passe à l'ordre du jour.

L'arrestation de Ben Bella le 22 octobre 1956.

Ce jour-là, un avion de la compagnie marocaine Air-Atlas s'envole de Rabat en direction de Tunis avec à son bord cinq dirigeants du FLN, Ben-Bella, Mohammed Khider, Ahmed Hocine, Mohammed Boudiaf et Mostafa Lacheraf. Ceux-ci sont attendus à Tunis par Bourguiba et le Sultan du Maroc pour discuter avec eux d'une solution au problème algérien.

A l'approche d'Alger, le commandant de bord, qui est français, reçoit l'ordre des autorités militaires d'Alger – qui contrôlent le survol du territoire -, d'atterrir à Alger, en bout de piste.

Là, les cinq dirigeants du FLN sont arrêtés par la police française.

Le Sultan du Maroc téléphone à René Coty et envoie Si Bekkaï, son Premier Ministre, protester à Paris. Le ministre des Affaires étrangères marocain, M. Balafredj, affirme que le prince Moulay Hassan et lui-même ont été encouragés par le Gouvernement français dans leurs démarches auprès des dirigeants du FLN. L'ambassadeur du Maroc à Paris est rappelé. De même Bourguiba rappelle son ambassadeur à Paris. A Tunis, des magasins tenus par des Européens sont saccagés.

Le lendemain, à Meknès, au Maroc, trente Européens sont massacrés.

Robert Lacoste, qui est venu à Paris pour le débat de politique générale, donne l'impression de ne pas être dans le coup. Interrogé par les journalistes dans les couloirs du Palais-Bourbon, il se contente de parler de « l'intérêt capital des documents saisis ». Ce qui ne trompe personne.

Sur cette affaire – restée en partie mystérieuse un demi-siècle après -, nous avons les témoignages de personnalités qui étaient alors en fonction au niveau ministériel. Nous nous réservons de les réserver à nos lecteurs dans un de nos prochains bulletins.

Au sein du Gouvernement Guy Mollet, il y a des remous. Le socialiste Alain Savary, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères chargé des Affaires marocaines et tunisiennes, offre sa démission. Guy Mollet la refuse mais elle deviendra effective le 25 octobre. Au surplus, M. de Leusse, qui avait remplacé M. Seydoux à l'ambassade de France à Tunis, donne sa démission le 26 octobre. Le même jour, à Rabat, M. Bekkaï forme un nouveau gouvernement auquel le Parti démocrate de l'indépendance refuse de participer et qui est en conséquence formé en majorité de membres de l'Istiqlal. Ce nouveau gouvernement affirme « solennellement la solidarité du peuple marocain avec le peuple algérien dans sa lutte. » Les incendies de formes et les attentats se multiplient contre les colons français.

Au Palais-Bourbon, avant le scrutin de confiance clôturant le débat de politique générale, le président du Conseil déclare :

« Nous n'accepterons jamais de médiateur. Nous en avons déjà refusé d'autres. Les négociations éventuelles seront directes et officielles. »

Et au sein du Groupe MRP, que se passe-t-il ? Réponse ci-après.

Mardi 23 octobre à 14 heures 30 : Maurice Lucas ouvre la 78è réunion du Groupe MRP. A l'ordre du jour : la conclusion à donner au débat de politique générale.

Maurice Lucas.- Le Bureau du Groupe a demandé à Bichet de soutenir lui-même son ordre du jour à la tribune.

Francine Lefebvre.- Après les critiques que nous adresse Pierre Limagne dans « La Croix », je souhaite que Pierre Pflimlin parle en notre nom de la crise algérienne.

Maurice Lucas.- Pourquoi pas ? Nous avons prévu aussi une explication de vote.

Robert Lecourt.- Pas tout à fait ! Il s'agit pour nous simplement d'expliquer l'ordre du jour Bichet dont l'ordre du jour présenté maintenant par les socialistes est directement inspiré. Je m'en réjouis d'ailleurs. J'ai réagi auprès de Pierre Limagne.

Fernand Bouxom.- Cela ne nous empêche pas de faire valoir que notre ordre du jour est plus large, notamment en matière économique et sociale. J'ajoute que le coup de théâtre qui vient de se produire à Alger devrait nous intéresser. Il importe de faire le point sur la situation politique ; elle évolue.

Alfred Coste-Floret.- Guy Mollet doit intervenir longuement en séance.

Robert Bichet expose ce qu'il se prépare à dire en séance pour expliquer son ordre du jour.

Reste à savoir si son ordre du jour sera mis aux voix.

Constatant que l'ordre du jour socialiste en est directement inspiré, le Groupe décide qu'après son intervention Bichet retirera son texte.

Restera donc l'ordre du jour socialiste, dont voici le texte :

« L'Assemblée Nationale,

Approuve les déclarations du gouvernement confirmant sa volonté :

-de parvenir à un règlement de l'affaire de Suez, fondé sur le principe de la gestion internationale du Canal ;

- de poursuivre son œuvre de pacification et de réformes qui doit aboutir au plus tôt, à une solution assurant en Algérie, sous l'égide de la République française, la collaboration confiante de tous les éléments de la population et la complète égalité des citoyens ;

- de développer sa politique de progrès économique et social et de défense de la monnaie et du pouvoir d'achat ;

Lui renouvelle sa confiance ;

Et repoussant toute addition,

Passe à l'ordre du jour

Jeudi 25 octobre, à 14 heures : Robert Lecourt ouvre la 79è réunion du Groupe. Divergences sur l'arrestation de Ben Bella mais vote de la confiance au Gouvernement Guy Mollet en conclusion de débat de politique générale.

Robert Lecourt.- Votre Bureau a demandé à Pflimlin d'expliquer le vote du Groupe et il vous invite à voter la confiance.

François Reille-Soult.- Les divisions que l'arrestation de Ben Bella provoque au sein du Gouvernement sont révélatrices et inquiétantes. La politique de fermeté est une politique mais la fermeté doit être exploitée. Le remplacement de Savary par Pineau lui-même est regrettable. C'est à Guy Mollet lui-même de prendre la direction des Affaires marocaines et tunisiennes.

Francine Lefebvre.- Il ne faut pas dramatiser ! Savary veut se réserver pour l'avenir.

Paul Coste-Floret.- Reille-Soult a raison.

Henri Ulrich.- Qui a ordonné la capture des chefs du FLN ?

Robert Lecourt.- Le Gouvernement ne le dira pas.

Georges Bidault.- Le MRP doit couvrir l'opération d'Alger.

Consulté, le Groupe décide à l'unanimité moins une abstention de voter l'ordre du jour socialiste de confiance.

En séance publique, la confiance est accordée par 330 voix contre 140 (communistes et progressistes) et 48 abstentions (principalement les poujadistes).

Pierre Pflimlin déjà progressiste sur l'avenir de l'Algérie

L'opinion de Pierre Pflimlin sur la nécessité d'avoir une nouvelle politique en Algérie trouve un écho favorable toujours grandissant parmi les députés MRP. Au point que si le Groupe MRP se fait unanime, ce 25 octobre 1956, pour accepter de voter la confiance au Gouvernement Guy Mollet, c'est d'abord parce que Pierre Pflimlin l'invite à le faire, pour peser sur la lente évolution des esprits.

Les fanatiques de l'Algérie française et ceux qui vont exploiter ce fanatisme pour s'emparer du pouvoir en prennent note et ils en tiendront compte habilement pour trouver la meilleure occasion de passer à l'action. Ce n'est pas un hasard si le putsch politico-militaire, déjà imaginé dans les têtes en 1956, ne sera pas déclenché contre Guy Mollet ou Bourgès-Maunoury ou Félix Gaillard, ses successeurs, mais contre Pflimlin, le jour de son investiture, le 13 mai 1958 (18 mois et demi plus tard). Le « bradeur » qui servirait de cible, c'est lui.

Extraits du discours de Pierre Pflimlin le 25 octobre 1956 à l'Assemblée Nationale (relatifs à l'Algérie). Journal Officiel, Débats, 26 octobre 1956, pages 4307 à 4310.

« ...Car il s'agit bien, dans notre esprit, de faire une Algérie nouvelle et non pas de restaurer l'ordre ancien avec ses inégalités et ses truquages.

« Nous n'aurions pas le droit, en conscience, d'exposer la vie de nos soldats si leur combat devait conduire à maintenir l'injustice qui toujours, tôt ou tard, conduit au désordre et à la révolte.

.....

« Nous ne songeons pas à enfermer le gouvernement dans un calendrier rigide. Certaines expériences ont montré le danger de cette méthode du calendrier qui aboutit pratiquement à faire de l'adversaire le maître du jeu.

« S'il est encore quelque part, au soleil ou à l'ombre, des chefs de la rébellion pour spéculer sur notre lassitude ou sur notre impatience qu'ils soient aujourd'hui détrompés.

« Le gouvernement, seul, dispose des éléments d'appréciation qui lui permettront de choisir le jour et l'heure. Nous sommes enclins, pour notre part, à penser que le jour est proche. Il est peut-être arrivé. Peut-être le récent événement qui s'est produit dans le ciel méditerranéen, est-il de nature à hâter la marche du destin. Cet acte sera jugé, en fin de compte, en France et dans le monde, selon les fruits que le gouvernement réussira à lui faire porter...

« Qu'il ne puisse être question, pour la France, d'octroyer unilatéralement à l'Algérie un statut définitif, j'en conviens ; mais il nous paraît souhaitable que nos objectifs soient définis le plus tôt possible, de manière précise et concrète, pour que Français de souche et Français musulmans puissent saisir la signification pratique des principes dont nous nous réclamons.

Il faut aussi que, dans toutes les régions où les progrès de la pacification rendent la chose possible, des réformes soient réalisées – je dis bien : réalisées, et non pas décidées – qui puissent démontrer de manière indiscutable la loyauté de nos intentions et notre ferme volonté d'aboutir, en déjouant les manœuvres d'obstruction des tenants de l'ordre ancien et en brisant, s'il le faut, les résistances qui pourraient se dresser sur notre chemin.

..... »

RENE REMOND

René Rémond, qui était membre de l'Amicale du MRP et abonné à son bulletin, est décédé le 14 avril 2007 à Paris, à l'âge de 88 ans.

Ses titres étaient fort nombreux, sa renommée était immense dans le monde de la science politique, sa carrière était brillante dans des domaines variés, ses travaux de recherche et d'analyse faisaient de ses livres des classiques, des références pour tous les historiens.

- **Militant** de la Jeunesse Etudiante Chrétienne, dont il deviendra secrétaire général en 1943, il est reçu à l'Ecole Normale Supérieure en 1942. Il joue un rôle important d'informateur dans la Résistance (mouvement « Ceux de la Libération »)
- **Professeur** : à Sciences Po, où ils devient directeur de recherches, puis à l'Université de Nanterre, où l'on crée pour lui et pour la première fois en France, une chaire d'histoire du XXè siècle ; il sera président de cette université, moteur de la « révolution » de mai 1968, de 1971 à 1976 (c'est lui qui la remet en marche).
- **Chercheur et écrivain en science politique** sur la vie politique française, l'histoire religieuse de la France, les catholiques français et la République ; auteur, personnellement ou en collaboration avec d'autres chercheurs, de nombreux ouvrages, dont trois successifs sur la Droite française : en 1954, « La Droite française », en 1982 « Les Droites en France », en 2005 « Les Droites aujourd'hui » ; il est aussi conférencier et commentateur, partout dans le monde.
- **Animateur de grandes institutions** : président du Centre catholique des intellectuels français de 1965 à 1975 ; président de la Fondation des sciences politiques durant les vingt-cinq dernières années de sa vie.
- **Elu à l'Académie Française** en 1998, au fauteuil de François Furet.
- **Connu et attendu par des millions de Français,** sur les radios et les télévisions, pour ses commentaires au soir des élections présidentielles ou législatives.

C'est lui qui a exposé les conclusions du grand colloque organisé au Palais du Luxembourg, par **France-Forum**, le 10 décembre 1996, intitulé « Regards sur le MRP » (qu'il serait impossible de refaire aujourd'hui faute de survivants parmi les fondateurs et les acteurs du MRP).

Voici des extraits de son allocution, tirés du numéro spécial de **France-Forum** n° 316 – 2è trimestre 1997, pages 107 et 108.

« En 1944-45 Le MRP se présente comme un rassemblement. Il fédère des courants qui étaient restés jusque là séparés. En regroupant les héritiers du parti démocrate populaire et une fraction de la Jeune République il réalise partiellement le vœu que Francisque Gay avait énoncé avant guerre dans ses *Mémoires confidentiels*. Il rassemble aussi des générations successives et l'on sait combien les fusions de ce genre sont toujours délicates.

La tradition dont il recueille l'héritage s'était constituée dans l'entre-deux guerrres sur une double rupture : avec le conservatisme politique et social et avec le refus du nationalisme intégral de l'Action française. La fidélité à ces choix fondamentaux explique pour partie le dissentiment en 1946-47 avec le général de Gaulle. Le MRP a achevé de réconcilier les catholiques avec la politique et la démocratie. La création du MRP parachève la réintégration des catholiques dans la société politique : l'interdit qui les frappait est levé : c'est la fin de l'exclusive tacite qui les écartait de toute grande responsabilité dans l'Etat. Leur ralliement à la République est sans réserve : il ne doit rien aux calculs ou à l'opportunisme et leur adhésion à une conception parlementaire de la République se fonde sur une réflexion élaborée.

Le MRP entend faire du neuf. Le choix même de son appellation – mouvement et non parti – signifie le désir de créer une formation dont le fonctionnement soit démocratique. Son activité repose sur des engagements de militant et contribue à démocratiser la vie politique. Dans deux directions au moins le MRP réalise une avance : il accueille largement des éléments des milieux populaires, ouvrier et agricole ; il fait la part belle aux femmes.

Son entrée dans l'histoire commence par une surprise : celle d'un succès dont l'ampleur étonne et éblouit. Dès la première élection générale (octobre 1945) il décuple le nombre de ses élus et il sera bientôt la première force politique du pays. Ce succès a des causes circonstancielles – le discrédit de la droite qui laisse un électorat disponible, la réputation d'être la formation la plus proche du général de Gaulle –mais s'explique aussi par des causes plus essentielles qui tiennent à l'état des esprits comme à son programme.

La déception ne tarde guère : un an plus tard, le reflux s'amorce et en 1947 le surgissement du RPF entraîne la perte d'une partie de ses électeurs. Au fil des années ses électeurs le quitteront pour la droite et ses militants pour la gauche. Le MRP s'inscrit dans une configuration politique, il est une pièce dans un système et il entretient avec ses partenaires et ses concurrents des relations complexes. Un moment, on a pu rêver d'un travaillisme à la française qui aurait réuni le MRP avec le parti socialiste. A d'autres moments, il s'est trouvé associé à la droite classique. Ses relations avec le gaullisme sont plus complexes. A deux ou trois reprises il est entré en conflit avec le général de Gaulle. On a parlé de rencontres manquées et de fait on aurait pu imaginer que le premier résistant et le mouvement né de la Résistance associent leurs destins. On peut même estimer que leur incompréhension réciproque et leurs ruptures ont fait le malheur de la politique française. Mais il faut voir aussi que le désaccord entre eux était sans doute inévitable car leurs conceptions respectives de la politique étaient par trop dissemblables. Autre malentendu, qui sur le moment apparut inexplicable à certains : avec Pierre Mendès France et le mendésisme qui a jeté le trouble dans les rangs des militants. C'est de ce moment-là que date le début du malentendu avec les jeunes catholiques : c'est alors que s'est tari le mouvement qui assurait jusque là un passage régulier des mouvements de jeunesse catholiques à l'engagement dans le MRP.

Je ne reprendrai pas l'inventaire de ce qu'a été l'œuvre des ministres et des parlementaires MRP sous la IVè République. Je ne dresserai pas le bilan de ce qui s'est fait à son initiative, que ce fût sous la seule responsabilité ou asssocié avec ses partenaires politiques. Je me bornerai à mentionner qu'il a contribué à ce que la reconstruction du pays ne se fasse pas à l'identique comme après la première guerre. Il a apporté un concours appréciable à la modernisation de notre appareil de production, à la rénovation des idées, à la mutation de la société. On ne saurait oublier ce que fut son rôle dans la politique européenne sur laquelle il n'a pas varié et sur laquelle aucun gouvernement ni aucun régime n'est jamais revenu.

Je préfère énoncer quelques caractéristiques de ce qu'il a apporté à la culture politique et à la pratique de la démocratie et qui font aujourd'hui partie intégrante de nos habitudes de pensée et de notre comportement collectif. D'abord le respect du droit : c'était un héritage du catholicisme social et de la pensée de l'Eglise sur la société. Nombre de ses dirigeants étaient de par leur formation et leur profession des juristes attachés à la règle de droit. Cet état d'esprit explique entre autres le refus en 1958 d'un François de Menthon de voter l'investiture du général de Gaulle sous la pression des militaires. Il explique pareillement l'opposition en 1962 à la procédure référendaire choisie par le général de Gaulle pour réviser la Constitution. Est-il déraisonnable de penser que si l'Etat de droit a fait des progrès et si un contrôle de constitutionnalité des lois est aujourd'hui accepté de tous, le MRP n'y a pas été étranger ?

Par son refus en plusieurs circonstances dramatiques – le départ du général de Gaulle en 1946, la crise de 1958 – de la politique du pire, il a sans doute aussi contribué à l'apaisement des passions ; si nous vivons aujourd'hui dans le cadre d'une démocratie apaisée, si les alternances successives ont été si facilement acceptées, si le consensus a prévalu sur de nombreux problèmes, je pense que le MRP y est pour quelque chose.

Son rôle me paraît évident encore dans l'évolution de notre idée de la démocratie : jadis, elle s'identifiait à une conception de l'unité qui laissait bien peu de place à la diversité. La famille de pensée dont le MRP a été une expression historique, n'a jamais cessé de combattre pour la reconnaissance du pluralisme. Le MRP a ainsi contribué à ouvrir la République au-delà du cercle relativement étroit de ceux qui entendaient en accaparer la direction. Il a ainsi contribué à réconcilier la société avec la politique, l'Etat avec la société civile, la République et la démocratie.

Ainsi notre culture politique est largement redevable à la réflexion et à l'action des hommes qui, entre 1944 et 1964, ont été présents dans la vie publique sous les couleurs du Mouvement Républicain Populaire. Leur apport s'est à ce point fondu et intégré dans la pensée commune qu'il n'est plus guère possible aujourd'hui d'en repérer les traces mais cette dilution n'est-elle pas la preuve la plus démonstrative de leur réussite ?

ENCORE UNE FOIS …

RECHERCHE

RAPPEL adressé spécialement à nos lecteurs qui archivent les numéros du bulletin et s'intéressent à l'histoire du MRP.

Spécial correctif : novembre 1944, fondation du MRP

Notre article « MRP ou démocratie chrétienne… Simple question de vocabulaire ou problème de fond ? », paru dans notre numéro 109, contient une coquille étonnante, au point que nous avons mis nous-mêmes un certain temps, sous le choc, pour en découvrir la cause : à la page 8, colonne de gauche, il est écrit : «**1939. Les 25 et 26 novembre se tient à Paris, boulevard Saint-Germain, dans la grande salle de la Société de géographie, le congrès constitutif du Mouvement Républicain Populaire …** »

1939 au lieu de 1944 ! Cherchez l'erreur !

Recherche faite, le texte original contenait plusieurs alinéas qui ne se sont pas retrouvés dans le texte composé, en dépit de plusieurs relectures de l'ensemble, insuffisantes.

Il s'agissait bien de 1939 mais non pas de **la création du MRP, en 1944** ; il s'agissait de l'aboutissement de ce qui avait été préparé en 1938, tel que l'a rappelé Robert Bichet dans son ouvrage « La Démocratie chrétienne en France », publié en 1980 : à savoir **l'organisation des Nouvelles Equipes Françaises** (NEF), que nous évoquions nous-mêmes dans notre article pour l'année 1938.

Dans son livre, Robert Bichet poursuit :

« **Le 4 février 1939** paraît le premier numéro d'un bulletin hebdomadaire, la Nef, « journal de bord », avec en médaillon une caravelle bleue. Ce bulletin, destiné aux cadres du mouvement et dont j'ai conservé 22 numéros, paraîtra jusqu'au 27 juillet 1939. Quelques jours après, c'était la guerre, puis l'occupation et, pour la plupart des « hommes de notre esprit » : la Résistance.

« La NEF préfigurait déjà le MRP qui allait naître de nos malheurs ».

Voilà le rappel historique qui a disparu entre notre texte original et le texte publié.

Le voici remis à sa place.

J.P.

« KONRAD ADENAUER, CHANCELIER ALLEMAND ET PROMOTEUR DE L'EUROPE »

Sous ce titre, l'éditeur L'Harmattan publie un livre de Paul Legoll, germaniste de formation (Strasbourg et Paris III), professeur d'allemand à Troyes de 1966 à 1999, président de l'Association Europe–Promotion et du Cercle franco-allemand d'Aube-Champagne.